

Si les opportunités offertes par le développement des nouvelles technologies sont nombreuses pour les territoires, il est parfois complexe pour ces derniers de s'en saisir facilement, faute de moyens humains, financiers, ou encore techniques suffisants. En particulier dans les territoires tels que l'Ardèche-Drôme, qui ne bénéficient pas des mêmes dynamiques d'échelles que les territoires métropolitains.

Dans ce contexte, **la mutualisation des moyens est un levier essentiel pour accompagner le développement des usages numériques dans les territoires**, selon une approche qui se veut guidée par le principe de solidarité territoriale. En réponse à ce besoin, Numérian a développé au fil des années, pour ses plus de 440 adhérents, une offre de services mutualisée, performante économiquement et en termes de qualité de service, pour accompagner les territoires dans leur transformation digitale : hébergement des données et infogérance, e-administration (messagerie, téléprocédures, enfance et périscolaires, dématérialisation des marchés publics, etc.), cybersécurité (antivirus, antispam ; chiffrement du poste, coffre-fort Upsignon, etc.), maintenance des matériels et réseaux informatiques, solutions décisionnelles (SIG, ADS, etc.), gestion et protection des données, formation complémentaire, sans oublier un engagement croissant dans l'inclusion numérique.

Faisant de Numérian un acteur reconnu et incontournable sur son territoire, cette offre de services a permis aux collectivités de l'Ardèche et de la Drôme de franchir un premier cap indispensable en matière de numérique. **Les innovations technologiques continuent néanmoins de s'accélérer** avec plusieurs développements récents (l'enjeu stratégique de l'Intelligence Artificielle et de son intégration dans toutes les solutions numériques, les objets connectés – IoT pour les territoires intelligents et résiliants, le déploiement du THD et de la 5G publique et privée, etc.).

Les territoires se doivent donc de **développer une vision stratégique pour anticiper ces évolutions** et ainsi mieux préparer des adaptations nécessaires pour éviter toute distanciation, et par voie de conséquence tout risque de relégation.

Ces innovations participent de la transition digitale, mais aussi environnementale, tant elles peuvent constituer **des opportunités pour agiler, performer et définir au plus près des besoins de nos concitoyens, les politiques publiques locales**. Elles apportent notamment des réponses efficaces pour aider les collectivités dans leur recherche d'un chemin vers une plus grande résilience territoriale. Ces évolutions technologiques rapides s'accompagnent également de risques cyber, toujours plus complexes et surtout, toujours plus nocifs, y compris en matière de malveillance dans l'utilisation de données publiques et personnelles.

Par ce schéma inédit, qui a donné lieu à des échanges avec nos partenaires institutionnels, Numérian souhaite donc faire reposer son offre de services et ses innovations sur **3 piliers**, constituant des engagements forts envers ses adhérents et ses clients non-adhérents :

- **La cybersécurité** avec la mise en œuvre d'un programme de certification et de qualification répondant aux normes les plus exigeantes pour un Opérateur Public de Services Numériques (OPSN) ;
- **La souveraineté** des données par une orientation sans équivoque des instruments à la disposition de Numérian pour la caractériser et la garantir ;
- **L'éthique de la donnée** pour assurer à nos adhérents et clients que la conservation et l'exploitation des données publiques et personnelles répondront aux standards les plus élevés en matière de consentement et de protection.

Autant d'enjeux et d'ambition qui conduisent Numérian à présenter un Schéma Directeur des Usages Numériques (SDUN), et sa déclinaison opérationnelle (fiches actions) pour la période 2024-2028. Ce document doit fixer un nouveau **cap stratégique et fédérateur** pour soutenir les objectifs du syndicat, de ses adhérents et de ses partenaires en matière de développement numérique.

Au travers de cette démarche, Numérian souhaite non seulement continuer à offrir un catalogue de services performant et d'ailleurs, assurer **un rôle d'accompagnement et d'impulsion pour le développement d'un numérique de confiance**,

En sus des 3 piliers précédemment évoqués, le schéma s'articule ainsi autour de **4 valeurs socles** qui viennent nourrir chacune des actions de ce document stratégique :

1. **Cohésion et solidarité territoriale** : permettre à toutes les collectivités locales, mais aussi aux citoyens et aux acteurs privés du territoire de bénéficier des avantages du numérique, quels que soient leurs capacités, leur profil d'utilisateur ou leur lieu d'implantation.
2. **Éthique du numérique et culture de la donnée** : développer une approche proactive en matière d'éthique de la donnée et sensibiliser les parties prenantes aux grands enjeux qui s'y rattachent (souveraineté des données, conformité au RGPD, sécurité, transparence, open data, etc.)
3. **Numérique responsable et développement du libre** : minimiser les impacts négatifs associés à la transformation numérique tout en maximisant ses avantages notamment au service de la transition environnementale et dans une optique de sobriété numérique.
Qualité de service et performance de l'action publique : renforcer l'efficacité/efficience et la qualité des services publics ainsi que l'action publique dans son ensemble grâce aux opportunités offertes par les innovations numériques.

Numérian a ainsi la volonté de continuer à être un acteur de référence, reconnu par ses pairs et l'ensemble des partenaires, au service des territoires d'Ardèche-Drôme en conciliant à la fois excellence, confiance et solidarité.

Jérôme Bernard

Président de Numérian

Sommaire

1/ Introduction : un SDUN nécessaire pour fixer un cap fédérateur en matière de développement numérique dans l'Ardèche et la Drôme	
1.1 <i>Numerique et territoires : accélérer le développement des usages et infrastructures numériques dans L'Ardèche et la Drôme</i>	7
1.1.1 Un enjeu au cœur des politiques publiques des territoires et en particulier à l'échelle départementale	7
1.1.2 Numérian : un acteur engagé au service d'une action publique fédérée au profit du développement des services et des usages numériques en Ardèche-Drôme	7
1.2. <i>Vers un SDUN ouvert et offensif : objectifs, périmètre et méthodologie d'élaboration de la démarche</i>	11
1.2.1 Un cap fédérateur pour le territoire en matière d'usages, services et innovation	11
1.2.2 Un SDUN s'adressant à 3 cibles : collectivités, citoyens-usagers et acteurs du développement territorial	11
1.2.3 Une méthodologie ouverte au service d'une stratégie agile et fédérative dans sa mise en œuvre	13
2/ Positionnement stratégique : un SDUN ambitieux construit autour de 3 axes pour accélérer la transition numérique de l'Ardèche et de la Drôme et se mettre au service du développement et de la cohésion territoriale	14
2.1 <i>Valeurs et principes généraux de mise en œuvre du SDUN</i>	15
2.1.1 Cohésion et solidarité territoriale	16
2.1.2 Éthique et culture de la donnée	16
2.1.3 Numérique responsable et développement du libre	17
2.1.4 Qualité de service et efficience de l'action publique	18
2.2 <i>Un SDUN construit autour de 3 axes stratégiques et 23 fiches actions</i>	19
2.2.1 Objectif n°1 : Le numérique au service de la modernisation et de la digitalisation des collectivités ardéchoises et drômoises	19
2.2.2 Objectif n°2 : Le numérique au cœur de la vie de tous les usagers et citoyens de l'Ardèche et de la Drôme	19
2.2.3 Objectif n°3 : Le numérique au service de l'attractivité et du développement local et durable de l'Ardèche et de la Drôme	20
3/Présentation des fiches actions	22
3.1. <i>Présentation globale par objectif</i>	23
3.2. <i>Présentation détaillée des fiches actions</i>	24
4/ Recommandations de mise en œuvre	
4.1 <i>Planning : un SDUN évolutif, à la fois conçu pour le long terme (2024 – 2028) et rapidement opérationnalisable</i>	60
4.1.1 Macroplanning	60
4.2 <i>Gouvernance : faire évoluer la gouvernance du numérique sur le territoire vers plus de simplicité et d'efficacité</i>	62
4.2.1. Proposition d'un schéma de gouvernance pour le SDUN de Numérian	62
4.2.1. Développer les partenariats avec les acteurs publics du numérique	63
4.3 <i>Financement : mobiliser l'ensemble des nombreux leviers financiers et partenariaux disponibles pour soutenir la mise en œuvre des actions du SDUN</i>	63

- 4.3.1. Un modèle économique du SDUN qui s'appuie sur le principe de mutualisation
- 4.3.2. Les leviers de financements et d'aide à l'ingénierie

Envoyé en préfecture le 02/10/2024
Reçu en préfecture le 02/10/2024
Publié le
ID : 007-250702156-20240930-DCS2024_24-DE



1/ Introduction : un SDUN nécessaire pour fixer un cap fédérateur en matière de développement numérique dans l'Ardèche et la Drôme

1.1 Numérique et territoires : accélérer le développement des usages et infrastructures numériques dans L'Ardèche et la Drôme

1.1.1 Un enjeu au cœur des politiques publiques des territoires et en particulier à l'échelle départementale

La **transformation numérique** de la société a modifié en profondeur les enjeux de la **relation entre les citoyens et la puissance publique**. L'essor de nouvelles pratiques liées au numérique (télétravail, nouvelles mobilités, économie collaborative, numérique éducatif, nouveaux médias culturels, etc.), font que **les collectivités ont un rôle important à jouer pour accompagner le développement de ces nouveaux usages et adapter leur offre de services**.

Les collectivités territoriales sont tour à tour **utilisatrices, créatrices, accompagnatrices des nouveaux modes de communication et d'information** et constituent l'un des moteurs du développement de l'administration électronique tout en veillant à ce que les populations puissent bénéficier de ces nouveaux services et infrastructures numériques. **De ce fait, la question des usages numériques concerne l'ensemble des politiques publiques** (cf. illustration ci-contre).

Cependant, les **territoires ne présentent pas les mêmes atouts** en matière de développement des usages et infrastructures numériques qui constituent pourtant un enjeu majeur sur le plan technique, financier, humain et organisationnel. La **mutualisation** des moyens et des pratiques devient alors essentielle pour aborder de façon pragmatique la question du développement numérique à l'échelle des territoires.

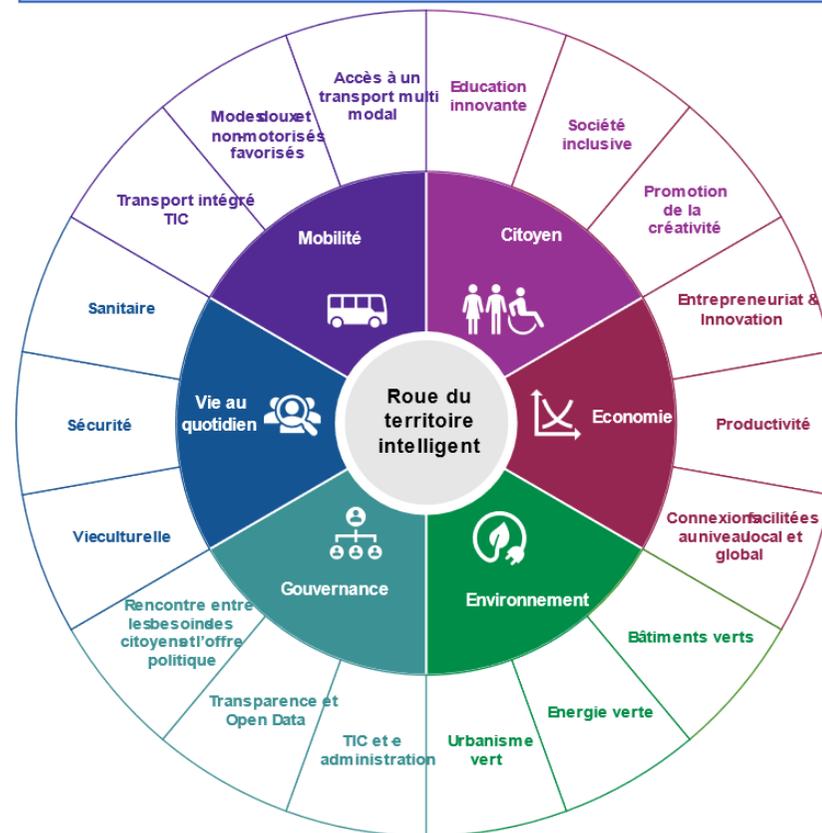
Les **syndicats numériques**, en tant qu'**Opérateurs Publics des Services Numériques (OPSN)**, jouent depuis plusieurs décennies un rôle important et reconnu par les **collectivités territoriales**, aussi bien pour déployer des infrastructures numériques, que pour offrir un catalogue de services numériques répondant aux besoins des **adhérents**. Les **syndicats numériques** sont donc aujourd'hui en première ligne pour soutenir à l'échelle locale la **transition numérique** des collectivités et de leur territoire ainsi que le développement de nouveaux services numériques à destination des populations et acteurs économiques.

1.1.2 Numérian : un acteur engagé au service d'une action publique fédérée au profit du développement des services et des usages numériques en Ardèche-Drôme

Des infrastructures aux usages numériques

En Ardèche et dans la Drôme, ce mouvement s'est d'abord traduit par une politique volontariste d'aménagement numérique sur l'ensemble du territoire marqué par le déploiement du Très Haut Débit (THD), acté dès 2014 dans le Schéma directeur d'aménagement numérique des deux départements, avec un investissement de près de 500 millions d'euros sur 10 ans qui a été porté par le **syndicat Ardèche Drôme Numérique (ADN)**.

Figure n°1 : Le numérique au cœur des politiques publiques des territoires



En parallèle de ce déploiement, le **syndicat Numérian (anciennement Syndicat des Inforoutes de 1995 à 2017)** est devenu un acteur incontournable pour soutenir la transition numérique des territoires de l'Ardèche et de la Drôme. Numérian a en effet développé une offre de services enrichie au fil des années pour accompagner les territoires dans leur digitalisation : dématérialisation des marchés publics, maintenance et réseaux informatiques, logiciels communaux et péri-scolaire, RGPD, inclusion numérique, système d'information géographique, hébergement web, messagerie, wifi public, etc.

Maintenant que le déploiement du THD arrive bientôt à son terme, de nombreux nouveaux enjeux technologiques émergent sur le territoire et au niveau national (internet des objets, gestion des données, cybersécurité, etc.). Il apparaît donc nécessaire de **fixer de nouvelles ambitions** en termes de développement des usages numériques sur le territoire. Pour répondre à cet enjeu, le syndicat Numérian souhaite se fixer un cap stratégique à visée fédératrice dans ce contexte en pleine évolution.

Le paysage institutionnel dans le domaine du numérique en Ardèche et dans la Drôme

L'Ardèche et la Drôme comptent tout d'abord deux syndicats numériques (Numérian et ADN) impliqués dans le développement numérique du territoire, auxquels s'ajoutent :

- **L'État, notamment représenté par l'Agence Nationale pour la Cohésion des Territoires (ANCT)**, qui collabore avec Numérian dans le cadre de France Numérique Ensemble pour le déploiement d'actions **d'inclusion numérique** sur le territoire et la coordination d'un réseau de conseillers numériques.
- La Région Auvergne-Rhône Alpes qui a porté une feuille de route numérique régionale 2017-2021 positionnant la Région **comme un offreur de services d'accompagnement numérique à destination des cibles économiques** (entreprises, demandeurs d'emploi) : « Campus Numérique », « Atout Numérique », etc.
- Le **Département de l'Ardèche** définit sa stratégie numérique pour ses besoins en interne, et a fait le choix d'une convention de partenariat et de solidarité territoriale avec Numérian, lui confiant ainsi les enjeux relatifs à l'inclusion numérique des personnes âgées, la sensibilisation des collégiens sur la question des usages, la sensibilisation des mairies sur le thème de la cybersécurité.
- Le **Département de la Drôme**, qui se positionne également comme un **offreur de services** d'accompagnement des territoires sur le champ du numérique, très tourné vers l'**échelon communal et intercommunal** en lien notamment avec la structure **Moulin Digital**.
- **Les partenaires territoriaux** (communes et intercommunalités, syndicats d'énergie, SDIS, etc.), porteurs de projets de services numériques directement relié à leur domaine de compétences et de politiques publiques.

Au regard de ce paysage institutionnel, il apparaît essentiel pour Numérian **d'offrir une vision fédératrice des usages numériques** permettant de renforcer les synergies sur les questions numériques. Cette approche permettra d'assurer une meilleure lisibilité des politiques numériques dans l'Ardèche et la Drôme, et d'offrir des opportunités en matière de mutualisation, synonyme de performance de l'action publique dans un contexte de tension durable sur les finances publiques locales. **C'est donc précisément avec cette ambition et cette vision que le syndicat Numérian a conçu le présent schéma directeur des usages numériques (SDUN).**

Rappel des modèles courants d'organisation des politiques publiques dans le domaine du numérique en France



ZOOM LES MODELES COURANTS DE SYNDICATS NUMERIQUES EN FRANCE

Pour rappel, les modèles « classiques » et courants d'organisation du numérique public en France :

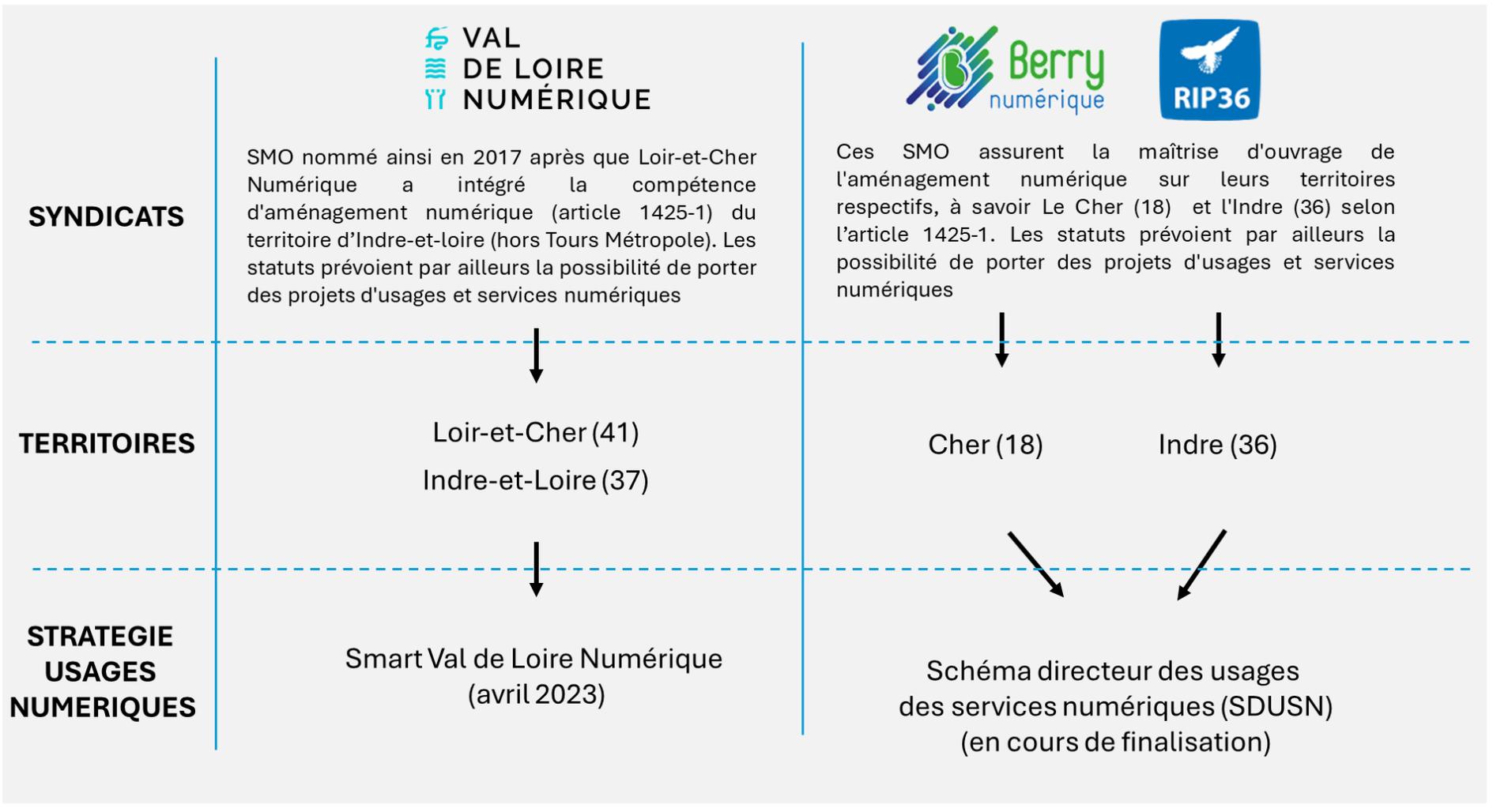
- Un syndicat mixte au niveau départemental pour les infrastructures (L1425-1 CGCT) et le Département/EPCI qui développent leurs services et usages ;
- Un syndicat mixte au niveau départemental couvrant les infrastructures et les usages (ex : Manche Numérique) ;
- Un syndicat bi-départemental, voire régional, couvrant les infrastructures (Val de Loire Numérique) et les services (Mégalis en Bretagne).

Les atouts d'une fédération des acteurs publics du numérique

Le développement d'une stratégie de **développement numérique à l'échelle de plusieurs départements n'est pas une chose rare**, en ce qu'elle permet une mutualisation plus poussée des investissements, en particulier dans des territoires à dominante rurale. Elle permet également de gagner en coordination et efficacité opérationnelle dans le processus d'aménagement numérique sur deux territoires voisins, par exemple par le choix d'un opérateur commun de délégation de service public (DSP) dans le cadre d'un déploiement de réseau d'initiative publique (RIP).

Plusieurs configurations sont ainsi possibles comme l'illustrent les deux exemples ci-dessous présentant les cas des couples Loir-et-Cher/Indre-et-Loire et Cher/Indre (cf. figure n°2). Il sera cependant observé que, quelle que soit la configuration choisie (coexistence de deux syndicats ou bien fusion au sein d'une seule entité dans nos deux exemples), un **travail de convergence est souhaitable**, afin de proposer une trajectoire cohérente, pertinente d'un point de vue opérationnel, et performante en matière d'utilisation des deniers publics. Telles sont cette ambition et cette vision qui animent la réalisation de la stratégie pluriannuelle de Numérian en matière de services et d'usages numériques.

Figure n°2 : exemples de convergence sur les usages numériques dans un format bi-départemental, le cas des couples Loir-et-Cher/Indre-et-Loire et Cher/Indre



1.2. Vers un SDUN ouvert et offensif : objectifs, périmètre et méthodologie d'élaboration de la démarche

1.2.1 Un cap fédérateur pour le territoire en matière d'usages, services et innovation

Le SDUN doit fixer un cap stratégique pour **soutenir les ambitions du syndicat Numérian et ses adhérents** en matière de développement des usages et services numériques en Ardèche et en Drôme. Ce document servira de fil rouge pour **enrichir et structurer l'offre du syndicat dans les prochaines années** tout en fixant des ambitions claires et partagées en termes de développement des usages numériques pour l'ensemble du territoire du territoire. Dans ce contexte le SDUN devra :



1/ Concilier les nouveaux enjeux de politiques publiques pour le territoire (transition énergétique et environnementale, résilience et prévention des risques naturels, etc.) **avec les problématiques historiques de l'Ardèche et de la Drôme** qui sont pour beaucoup liées à la ruralité (attractivité et développement local, solidarité territoriale, accès aux services publics, accès aux soins, démographie, etc.).



2/ Répondre à la demande grandissante d'accompagnement et de nouveaux services de la part des collectivités territoriales sur des sujets clés (stockage et éthique des données, cybersécurité, inclusion numérique, etc.).



3/ Insuffler une nouvelle dynamique de projets d'infrastructures numériques (réseau bas débit, datacenter, hyperviseur, etc.) tournée vers l'usage des objets connectés et répondre aux enjeux actuels de développement territorial.

1.2.2 Un SDUN s'adressant à 3 cibles : collectivités, citoyens-usagers et acteurs du développement territorial

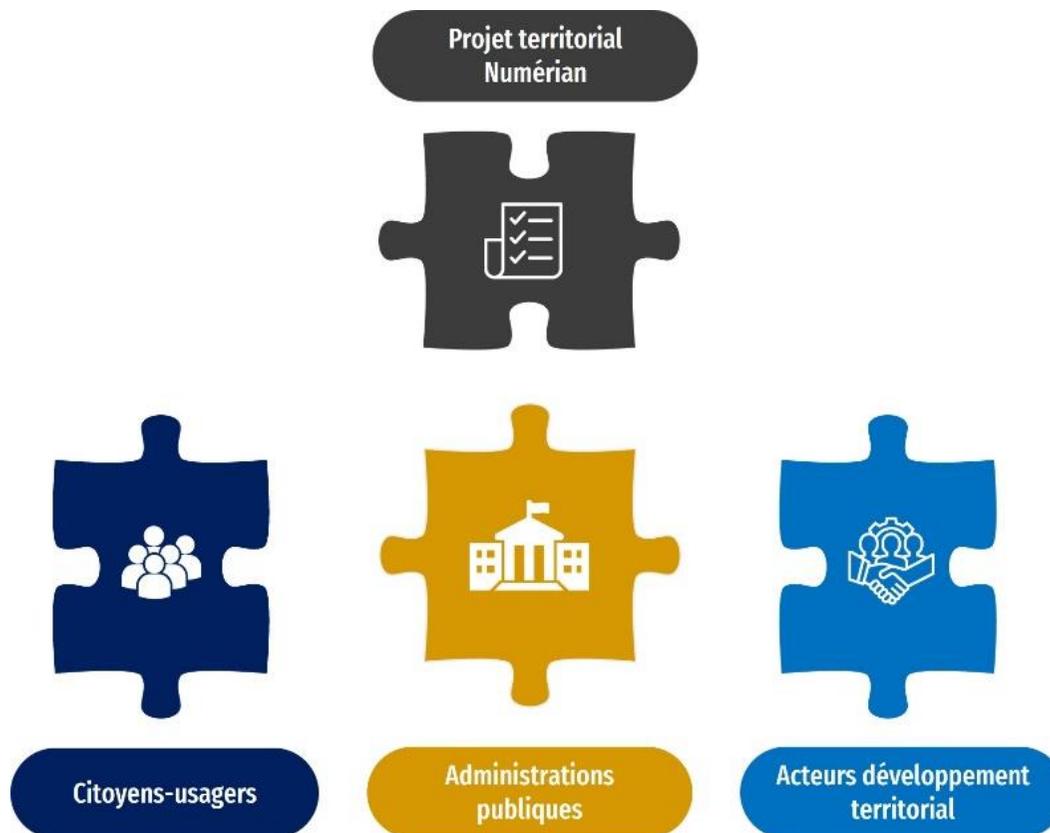
Le SDUN de Numérian s'adresse à **trois cibles distinctes mais complémentaires** : les collectivités, les citoyens-usagers et les acteurs du développement territorial.

Visant à construire un avenir numérique plus inclusif, plus durable et plus prospère pour tous, **ce SDUN doit être le trait d'union entre les différentes cibles qu'il vise et permettre de créer des synergies entre parties prenantes.**

Ainsi, ce SDUN vise en premier lieu les administrations publiques locales qui, en tant qu'adhérentes et bénéficiaires des services mutualisés offerts par le syndicat, en sont donc la cible prioritaire et historique.

Le SDUN doit ainsi permettre aux collectivités du territoire de moderniser leurs services, d'améliorer leur efficacité opérationnelle mais aussi mieux répondre aux besoins des citoyens-usagers et des acteurs du développement territorial. C'est pourquoi nous aident ces deux autres cibles (citoyens-usagers et acteurs du développement territorial) comme composantes à part entière du SDUN en ce qu'elles seront directement concernées par les nouveaux services mutualisés que proposera le syndicat à ses adhérents.

Figure n°3 : les cibles du SDUN



1.2.3 Une méthodologie ouverte au service d'une stratégie agile et fédérative dans sa mise en œuvre

Envoyé en préfecture le 02/10/2024

Reçu en préfecture le 02/10/2024

Publié le

ID : 007-250702156-20240930-DCS2024_24-DE



Afin de **garantir des réponses opérationnelles, et un développement numérique du territoire à la fois pertinent, efficace et durable**, Numérian a souhaité ancrer sa démarche de SDUN en **tenant compte de l'ensemble des parties prenantes du territoire dans une approche fédératrice**.

Concrètement, il s'agissait au travers des outils et process méthodologiques mis en œuvre dans le cadre de l'élaboration de ce SDUN de s'intégrer dans une approche respectueuse des projets des acteurs publics du numérique afin :

- **D'entendre les parties prenantes** afin que le SDUN réponde aux besoins réels du territoire et qu'il soit porté par une large adhésion. Il s'agit au travers de cet enjeu de renforcer un climat de confiance et de collaboration entre les acteurs du territoire, favorisant ainsi une dynamique partenariale durable
- **De garantir l'efficacité et la durabilité des actions** par une identification des solutions/actions les plus adaptées aux contextes locaux ainsi que la mobilisation des compétences et des ressources nécessaires à leur mise en œuvre, notamment dans une logique partenariale et d'innovation ouverte.



2/ Positionnement stratégique : un SDUN ambitieux construit autour de 3 axes pour accélérer la transition numérique de l'Ardèche et de la Drôme et se mettre au service du développement et de la cohésion territoriale

2.1 Valeurs et principes généraux de mise en œuvre du SDUN

Comme objet fédérateur au niveau territorial, le SDUN Numérien doit proposer des valeurs fortes et structurantes. Celles-ci doivent s'ériger comme un cadre stratégique profondément enraciné dans des **valeurs favorisant l'équité, la responsabilité, la qualité et l'efficacité des services publics**. Aussi, quatre principes directeurs guideront la mise en œuvre des projets et ambitions en faveur du développement et de la transformation numérique du territoire.

- **Cohésion et solidarité territoriale**
- **Ethique et culture de la donnée**
- **Numérique responsable et développement du libre**
- **Qualité de service et efficacité de l'action publique**



Figure n°4 : Les valeurs du SDUN Numérien

2.1.1 Cohésion et solidarité territoriale

La cohésion territoriale et la solidarité sont des valeurs fondamentales qui guident l'action de Numérian depuis sa création. Le principe de mutualisation, qui a présidé à la naissance du syndicat, repose sur l'idée que le numérique peut être un puissant levier pour réduire les fractures territoriales et sociales.

Le SDUN de Numérian s'inscrit pleinement dans cette perspective puisqu'il vise à proposer un cadre de concertation et de coopération avec l'ensemble des parties prenantes pour :

- Favoriser une répartition équitable des infrastructures numériques et des services sur l'ensemble du territoire.
- Lutter contre l'exclusion numérique notamment en préparant les évolutions à venir et en accompagnant les personnes éloignées du numérique dans leur appropriation des nouvelles technologies.

La notion de solidarité est également au cœur de la relation que Numérian entretient avec les Conseils départementaux. En tant que chef de file de l'action sociale, les départements ont un rôle essentiel à jouer dans la lutte contre l'illectronisme, et la promotion de toutes les formes d'inclusions. C'est pourquoi certaines actions du SDUN de Numérian concerneront directement ces domaines (inclusion numérique, e-santé et l'accompagnement des seniors, etc.)

01

Le SDUN doit permettre à tous les habitants, entreprises et collectivités du territoire de bénéficier des avantages du numérique, quelles que soient ses capacités (techniques, financières, etc.), son profil et son lieu d'implantation.

2.1.2 Éthique et culture de la donnée

Le numérique et les données qui le constituent sont des outils puissants contribuant à la cohésion territoriale, à l'innovation et au développement du territoire. Cependant, il est important de veiller à ce que le numérique soit **utilisé de manière responsable et éthique**. La culture des données et l'éthique sont donc deux piliers incontournables du SDUN de Numérian.

Ainsi, ce SDUN vise à développer une culture des données positive, innovante et responsable sur le territoire Ardèche Drôme. Il s'agira entre autres de veiller à **sensibiliser aux enjeux du numérique et data l'ensemble des acteurs concernés** : les administrations publiques et les entreprises sur le volet de l'open data, de la protection des données, sur l'usage éthique des données et des solutions notamment dans le contexte du développement de l'intelligence artificielle.

Afin de créer un environnement numérique de confiance pour tous, Numérian entend être un acteur exemplaire en s'engageant très concrètement :

- Sur la **sensibilisation et la formation de ses collaborateurs** sur les enjeux mouvants qu'impliquent le numérique et la data.

- Sur la **promotion de l'open data notamment par la publication de ses données** afin de favoriser la transparence
- Sur l'**usage éthique des données et des solutions numériques**.
- En s'engageant dans **des démarches de certification pour garantir la qualité et la sécurité de ses services (existants et à venir)** notamment via la certification ISO 27001.

02

Le SDUN doit s'inscrire dans une démarche éthique et proactive en veillant à sensibiliser l'ensemble des cibles aux différents enjeux que revêt le numérique : le respect du RGPD, la souveraineté des données, la sécurité, les usages éthiques des données mais aussi à l'innovation ouverte et collaborative via notamment l'open data et l'expérimentation.

2.1.3 Numérique responsable et développement du libre

Pour répondre aux nouveaux défis éthiques et environnementaux liés à l'utilisation des données, et pour **accompagner la convergence entre transition numérique et transition écologique, il est important d'adopter le principe directeur du "numérique responsable"**.

Un enjeu encouragé par ailleurs par la loi Réduction de l'empreinte environnementale du Numérique (2021) qui concerne l'ensemble des cibles du SDUN et sur lequel Numérian **souhaite engager une démarche de labellisation « Numérique Responsable »**.

Il s'agit ainsi pour Numérian de recourir "by design", dans les différentes initiatives projetées, à l'intégration systématique de valeurs éthiques, sociales et environnementales. Les enjeux sont multiples :

- Favoriser la **durabilité environnementale** en réduisant l'empreinte écologique des technologies de l'information et de la communication via notamment la réduction/l'optimisation de la consommation d'énergie associé aux technologies de l'information et de communication
- Systématiser la **conception durable** des services numériques
- Sensibiliser à la **sobriété numérique**
- Utiliser de façon accrue des **logiciels libres et ouverts** souvent promus dans le numérique responsable.

Sur ce dernier point, il s'agit également au travers de l'utilisation et la promotion des logiciels libres et ouverts de favoriser la transparence, l'innovation ouverte l'indépendance/souveraineté technologique.

03

Le SDUN doit minimiser les impacts négatifs associés à la transformation numérique tout en maximisant ses avantages notamment au service de la transition environnementale. Il doit être développé de manière durable et respectueuse de l'environnement

2.1.4 Qualité de service et efficacité de l'action publique

La qualité et l'efficacité des services publics sont également au cœur de ce SDUN avec pour enjeux la simplification des démarches administratives, la modernisation voire la création de nouveaux services. Il s'agira de :

- **Simplifier les démarches administratives** pour les citoyens et les entreprises, en dématérialisant les procédures et en les rendant accessibles en ligne.
- **Moderniser la relation entre les citoyens et les administrations**, en offrant de nouveaux services numériques plus pratiques, plus réactifs et plus accessibles
- **Améliorer la collaboration entre les administrations**, en partageant des données et en mutualisant des outils et ressources numériques
- **Renforcer la transparence et la responsabilisation des administrations**, en publiant des données ouvertes et en permettant aux citoyens de suivre l'action publique.

Cependant, la mise en œuvre de ces actions nécessite de veiller à l'accompagnement des différentes parties prenantes. En effet, le numérique peut également créer de nouvelles formes d'exclusion et de fracture sociale. Il est donc important de :

- **Former les citoyens et les agents publics aux usages du numérique**, afin qu'ils puissent profiter pleinement des nouveaux services numériques.
- **Mettre en place des mesures d'inclusion numérique**, pour que les personnes les plus éloignées du numérique ne soient pas laissées de côté.
- **Accompagner les administrations dans leur transformation numérique**, en leur proposant les ressources et les compétences nécessaires.

04

Le SDUN vise à renforcer l'efficacité et la qualité des services publics ainsi que l'action publique dans son ensemble. Il s'agit de simplifier les démarches administratives et de moderniser la relation entre les citoyens et les administrations. Pour ce faire, ce SDUN, met l'accent sur la cohérence des projets, la mutualisation des ressources et l'inclusion numérique de tous les acteurs, y compris les élus et les agents.

2.2 Un SDUN construit autour de 3 axes stratégiques et 23 fiches actions

Le plan d'action du SDUN Numérian est conçu pour regrouper la transformation numérique des collectivités ardéchoises et drômoises au travers trois objectifs stratégiques distincts, nourris des valeurs et du contexte précédemment énoncés.



2.2.1 Objectif n°1 : Le numérique au service de la modernisation et de la digitalisation des collectivités ardéchoises et drômoises

Le premier objectif vise à **utiliser le potentiel du numérique pour moderniser et digitaliser les administrations publiques ardéchoises et drômoises**. Il s'agit ainsi de :

- **Bâtir de nouvelles infrastructures numériques au service de territoires plus intelligents et durables (IoT, etc.)**
- **Identifier et enrichir l'offre de services numériques à destination des collectivités territoriales.**
- **Accompagner la transition numérique des territoires, de leurs agents et élus.**

À ces fins, des actions telles que le déploiement d'infrastructures numériques innovantes, la création de services numériques mutualisés et l'accompagnement des acteurs locaux dans leur transition vers le numérique sont prévues.

2.2.2 Objectif n°2 : Le numérique au cœur de la vie de tous les usagers et citoyens de l'Ardèche et de la Drôme

Le deuxième objectif s'attache à **intégrer le numérique au cœur de la vie de tous les usagers et citoyens de l'Ardèche et de la Drôme**. Il s'agit ainsi de :

- **Lutter contre la fracture numérique et acculturer les publics aux nouveaux usages.**
- **Améliorer le quotidien citoyens usagers grâce à une offre de service numérique renouvelée.**
- **Promouvoir un numérique éthique, responsable et citoyen.**

À ces fins, des actions telles que la construction et le développement d'une réelle offre de médiation et de services numériques à destination des citoyens et usagers et des collectivités sont prévues. Elles visent toutes à favoriser un numérique responsable et inclusif afin de lutter contre la fracture numérique.

2.2.3 Objectif n°3 : Le numérique au service de l'attractivité et du développement local et durable de l'Ardèche et de la Drôme

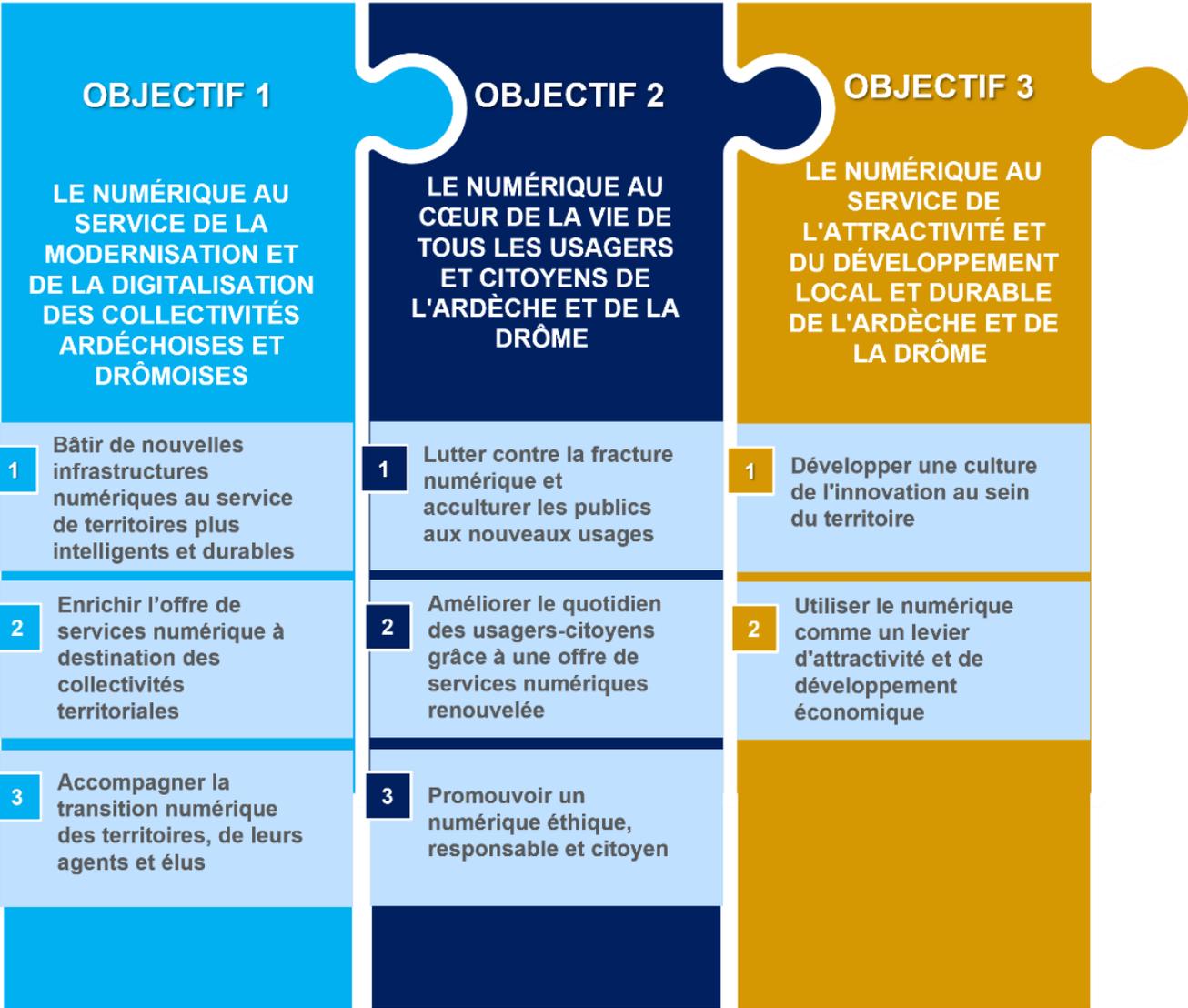
Envoyé en préfecture le 02/10/2024
Reçu en préfecture le 02/10/2024
Publié le
ID : 007-250702156-20240930-DCS2024_24-DE

Enfin, le troisième objectif vise à **mettre le numérique au service de l'attractivité et du développement local et durable de l'Ardèche et de la Drôme**. Il s'agit ainsi de :

- **Développer une culture de l'innovation au sein du territoire.**
- **Utiliser le numérique comme un levier d'attractivité et de développement économique.**

Ici, les actions viseront à utiliser le numérique comme véritable levier de développement local et durable, en encourageant l'innovation, via notamment le soutien et le développement de l'open data, de l'Intelligence artificielle, la promotion d'une plateforme à destination des entreprises et l'e-tourisme (cf. figure n°5).

Figure n°5 : Synthèse des objectifs du SDUN Numérian



Envoyé en préfecture le 02/10/2024

Reçu en préfecture le 02/10/2024

Publié le

ID : 007-250702156-20240930-DCS2024_24-DE



3/Présentation des fiches actions



3.1. Présentation globale par objectif

OBJECTIF 1

LE NUMÉRIQUE AU SERVICE DE LA MODERNISATION ET DE LA DIGITALISATION DES COLLECTIVITÉS ARDÉCHOISES ET DRÔMOISES

1 Bâtir de nouvelles infrastructures numériques au service de territoires plus intelligents et durables

1. Déploiement d'un réseau d'objets connectés en Ardèche Drôme
2. Création d'un hyperviseur mutualisé pour un meilleur pilotage des politiques publiques
3. Création d'un datacenter public de confiance et responsable
4. Déploiement de cas d'usage de territoires intelligents et durables s'appuyant sur l'IoT et les usages de la donnée

1 Lutter contre la fracture numérique et acculturer les publics aux nouveaux usages

12. Construction d'un réseau de lieux de proximité pour l'accès au numérique
13. Développement d'une offre de médiation et formation itinérante
14. Animation d'un cycle d'évènements pour promouvoir la culture numérique

1 Développer une culture de l'innovation au sein du territoire

20. Développement d'une démarche autour de l'open data
21. Réflexion sur l'IA et expérimentations autour de cas d'usages ciblés

2 Enrichir l'offre de services numérique à destination des collectivités territoriales

5. Développement de nouveaux services mutualisés d'e-administration
6. Conception d'un « tableau de bord de la secrétaire »
7. Création d'une offre de SIG décisionnel à la demande et accessible en SaaS

2 Améliorer le quotidien des usagers-citoyens grâce à une offre de services numériques renouvelée

15. Développement d'un service mutualisé de GRC territoriale
16. Développement des espaces numériques éducatifs
17. Mise à disposition d'outils numériques pour un service public de proximité

2 Utiliser le numérique comme un levier d'attractivité et de développement économique

22. Développement d'une plateforme de services pour les entreprises
23. Promotion de l'e-tourisme à l'aide d'innovations technologiques

3 Accompagner la transition numérique des territoires, de leurs agents et élus

8. Création d'une centrale d'achats pour faciliter l'accès aux solutions numériques
9. Création d'une "école numérique" pour les secrétaires de mairie
10. Conception d'une offre de formation pour les services et les élus des collectivités
11. Ouverture d'un "Sur mesure Lab" proposant des prestations ciblées d'accompagnement SI

3 Promouvoir un numérique éthique, responsable et citoyen

18. Protection et usage éthique des données individuelles
19. Création d'outils numériques pour animer la vie citoyenne et démocratique locale

OBJECTIF 2

LE NUMÉRIQUE AU CŒUR DE LA VIE DE TOUS LES USAGERS ET CITOYENS DE L'ARDÈCHE ET DE LA DRÔME

OBJECTIF 3

LE NUMÉRIQUE AU SERVICE DE L'ATTRACTIVITÉ ET DU DÉVELOPPEMENT LOCAL ET DURABLE DE L'ARDÈCHE ET DE LA DRÔME

3.2. Présentation détaillée des fiches actions



A quel axe stratégique et quel sous-objectif du SDUSN se rapporte l'action ?

GUIDE DE LECTURE DES FICHES ACTIONS

- Qui porte le projet au sein de l'organisation (direction)
- Quels partenaires (institutionnels, prestataires, etc.) seront impliqués ?
- Qui en bénéficiera directement et indirectement ?

AXE STRATEGIQUE
Sous-objectif

N°# Titre de la fiche

Numérian

CONTEXTE ET DESCRIPTION DE L'ACTION

Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Maecenas porttitor congue massa. Fusce posuere, magna sed pulvinar ultricies, purus lectus malesuada libero, sit amet commodo magna eros quis urna. Nunc viverra imperdiet enim. Fusce est. Vivamus a tellus.

Pellentesque habitant morbi tristique senectus et netus et malesuada fames ac turpis egestas. Proin pharetra nonummy pede. Mauris et orci.

Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Maecenas porttitor congue massa. Fusce posuere, magna sed pulvinar ultricies, purus lectus malesuada libero, sit amet commodo magna eros quis urna. Nunc viverra imperdiet enim. Fusce est. Vivamus a tellus.

Pellentesque habitant morbi tristique senectus et netus et malesuada fames ac turpis egestas. Proin pharetra nonummy pede. Mauris et orci.

Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Maecenas porttitor congue massa. Fusce posuere, magna sed pulvinar ultricies, purus lectus malesuada libero, sit amet commodo magna eros quis urna. Nunc viverra imperdiet enim. Fusce est. Vivamus a tellus.

Pellentesque habitant morbi tristique senectus et netus et malesuada fames ac turpis egestas. Proin pharetra nonummy pede. Mauris et orci.

Lorem ipsum dolor sit amet, consectetur adipiscing elit. Maecenas porttitor congue massa. Fusce posuere, magna sed pulvinar ultricies, purus lectus malesuada libero, sit amet commodo magna eros quis urna. Nunc viverra imperdiet enim. Fusce est. Vivamus a tellus.

Pellentesque habitant morbi tristique senectus et netus et malesuada fames ac turpis egestas. Proin pharetra nonummy pede. Mauris et orci.

ALIGNEMENT DES VALEURS

Cohésion et solidarité territoriale
■ ■ ■ ■ ■

Ethique et culture de la donnée
■ ■ ■ ■ ■

Numérique responsable
■ ■ ■ ■ ■

Qualité et efficacité de l'action publique
■ ■ ■ ■ ■

BUDGET

INVESTISSEMENT

FAIBLE

FONCTIONNEMENT

MODÉRÉ

ROI ATTENDU

FORT

CALENDRIER

Action n°# - Nom de l'action	2024		2025		2026		2027		2028	
	S1	S2								
1.1 Etape 1										
1.2 Etape 2										
1.3 Etape 3										
1.4 Etape 4										

RESULTATS ATTENDUS

- Résultat #1
- Résultat #2
- Résultat #3
- Etc.

Quels sont les grandes étapes de mises en œuvre et dans quelle temporalité d'ici 2028

En quoi cette fiche contribue fortement ou non à nourrir les valeurs clés défendues par le SDUSN ?

Quel est le retour sur investissement attendu (faible/modéré/élevé) ? Lorsque le compteur est en rose, c'est que ce ROI est davantage humain que financier.

Sur quoi doit concrètement aboutir l'action et quels en seront les impacts ?

Quels sont les investissements nécessaires au lancement de l'action (faible/modéré/élevé) ?

Quels sont les coûts récurrents (faible/modéré/élevé) ?



OBJECTIF 1

**LE NUMÉRIQUE AU SERVICE DE LA
MODERNISATION ET DE LA
DIGITALISATION DES COLLECTIVITÉS
ARDÉCHOISES ET DRÔMOISES**

OBJECTIF 1

LE NUMÉRIQUE AU
SERVICE DE LA
MODERNISATION
ET DE LA
DIGITALISATION
DES
COLLECTIVITÉS
ARDÉCHOISES ET
DRÔMOISES

1

Bâtir de nouvelles infrastructures numériques au service de territoires plus intelligents et durables

Déploiement d'un réseau d'objets connectés en Ardèche et Drôme

CONTEXTE ET DESCRIPTION DE L'ACTION

Les réseaux hertzien bas débit de **type « LoRa »** délivrent les garanties suffisantes pour l'ensemble des cas d'usages (gestion de l'eau, suivi de la consommation énergétique, collecte des déchets, pilotage de bâtiments, éclairage public intelligent, routes connectées...). **L'intérêt formulé par les collectivités locales pour les cas d'usage mobilisant de l'IoT contribuent ainsi au souhait de déployer un réseau d'IoT de type LoRa à l'échelle bi-départementale.**

La construction d'un tel réseau permettra de concilier **transition numérique et technologie sobre, durable, utile et résiliente en faveur d'une gestion efficiente des politiques publiques.** La mise en place d'un réseau d'initiative publique (RIP) de type LoRa est également l'assurance d'une souveraineté publique préservée.

Il est à préciser que ce réseau d'objets connectés devra **s'adosser à une plateforme IoT** qui permettra d'assurer la communication entre objets connectés, de gérer les différents protocoles de communication, de remonter les flux de données, de créer des nouvelles applications et d'assurer la sécurité et la confidentialité des données tout au long de la chaîne de valeur. Plusieurs modèles de plateformes (PaaS, SaaS, open source, sur mesure, etc.) sont aujourd'hui à l'étude et le choix de la solution sera fait à l'issue d'une phase d'analyse préalable.

Du point de vue du montage juridique, plusieurs options sont également à l'étude. Il est néanmoins envisagé la création d'une **structure ad hoc de nature partenariale** pour porter le portage du projet, à partir des solutions juridiques existantes et des retours d'expérience des réseaux IoT dont la définition est aujourd'hui plus avancée (SPL, SEMI, GIP, etc.).

PORTEUR DU PROJET : Création d'une structure ad hoc

PARTENAIRES : Numérian / ADN / CD07 / CD26 / communes et EPCI du territoire / prestataire de DSP

BENEFICIAIRES : communes et EPCI du territoire(bénéficiaires directs) / usagers du territoire (bénéficiaires indirects)



ALIGNEMENT DES VALEURS

Cohésion et solidarité territoriale



Ethique et culture de la donnée



Numérique responsable



Qualité et efficacité de l'action publique



CALENDRIER

		2024		2025		2026		2027		2028	
Fiche action 1		S1	S2								
1.1	Phase d'étude préalable			■	■						
1.2	Création d'une structure ad hoc pour porter le réseau (optionnel)					■					
1.3	Choix d'un prestataire (DSP) et déploiement du réseau					■	■	■			
1.4	Début de la phase d'exploitation									■	

RESULTATS ATTENDUS

- Hypervision souveraine des données publiques
- Gestion efficiente des services publics
- Développement de nouveaux usages sur le territoire
- Réductions des consommations
- Meilleure anticipation des risques

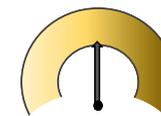
BUDGET

INVESTISSEMENT



FORT

FONCTIONNEMENT



MODÉRÉ

ROI ATTENDU



FORT

Création d'un hyperviseur mutualisé pour un meilleur pilotage des politiques publiques

CONTEXTE ET DESCRIPTION DE L'ACTION

Le déploiement du réseau d'objets connectés de l'Ardèche et de la Drôme (fiche n°1) et des cas d'usages qui l'accompagneront (fiche n°4) va mécaniquement accroître la quantité de données du territoire disponibles sur de nombreuses thématiques de politiques publiques (mobilités, environnement, gestion de l'eau, sécurité, etc.). **Ces données sont une source importante de valeur.** Ce service à haute valeur ajoutée peut être rendu accessible au travers d'un hyperviseur mutualisé public qui, grâce aux **tableaux de bord, datavisualisations et cartographies dynamiques, synthèses analytiques, etc.** qu'il rend possibles, constitue **un outil formidable d'aide à la décision.** La nature publique de cet hyperviseur mutualisé sera par ailleurs une garantie que les traitements de données qui y seront réalisés se feront dans le souci d'intérêt général et de façon éthique et responsable.

C'est pourquoi, en parallèle du déploiement du réseau d'objets connectés de l'Ardèche et de la Drôme, sera mis à disposition un hyperviseur territorial de l'Ardèche et de la Drôme. Cette offre s'articulera sur 2 volets :

- **L'accès aux services proposés par l'hyperviseur** qui pourra se faire sur la base d'une configuration personnalisée pour chaque utilisateur et une tarification mensuelle, par exemple au capteur.
- **La formation (certifié Qualiopi) à l'utilisation de l'hyperviseur** afin que les collectivités qui l'utilisent puissent en tirer le plein potentiel.

Il est à noter que plusieurs modèles et configuration d'hyperviseurs (SaaS, « sur mesure », open source ou solution propriétaire, etc.) sont à l'étude et que le choix de la solution proposée aux adhérents sera effectué après une phase d'études et de benchmark préalable.

CALENDRIER

		2024		2025		2026		2027		2028	
Fiche action 2		S1	S2								
2.1	Phase d'étude préalable pour définir le modèle d'hyperviseur souhaité										
2.2	Procédure de marché pour l'acquisition d'une solution										
2.3	Conception de l'offre de formation attenante										
2.4	Début de la commercialisation de la solution										

RESULTATS ATTENDUS

- Un pilotage des politiques publiques augmenté et objectif grâce à des outils d'aide à la décision performants
- Création de synergies par le croisement de plusieurs domaines de politiques publiques
- Inspiration pour la conception de nouveaux cas d'usages autour des objets connectés

PORTEUR DU PROJET : Numérian ou structure *ad hoc*

PARTENAIRES : services publics engagés dans la confection du réseau IoT (syndicats d'eau, énergie, assainissement, mobilité, etc.)

BENEFICIAIRES : collectivités du territoires (bénéficiaires directs)



ALIGNEMENT DES VALEURS

Cohésion et solidarité territoriale



Ethique et culture de la donnée



Numérique responsable

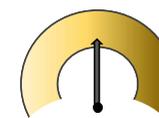


Qualité et efficacité de l'action publique



BUDGET

INVESTISSEMENT



FORT

FONCTIONNEMENT



FORT

ROI ATTENDU



FORT

Création d'un datacenter public de confiance et responsable

CONTEXTE ET DESCRIPTION DE L'ACTION

Afin de répondre aux besoins croissants en matière de stockage et de traitement de données du territoire et afin de s'intégrer pleinement aux ambitions de la loi visant à réduire l'empreinte environnementale du numérique (REEN), Numérian souhaite créer un datacenter public de confiance et responsable. Les enjeux sont multiples :

- **Créer une infrastructure numérique souveraine et résiliente** pour le territoire Ardèche Drôme (certification d'un niveau élevé).
- **Offrir une solution de stockage et de traitement de données de confiance** aux acteurs publics et privés à un coût avantageux par rapport aux offres existantes issues du secteur privé.
- **Promouvoir le développement d'une économie numérique responsable** et respectueuse de l'environnement.

Ce projet s'inscrit dans **une démarche de mutualisation des ressources entre les organisations publiques du territoire** puisque ces datacenters seront hébergés dans les bâtiments du Conseil départemental de l'Ardèche et de la Communauté d'agglomération Valence Romans Agglo, il n'y aura donc pas de coût lié à la construction d'un nouveau site. La valorisation des données stockées se fera uniquement dans l'intérêt des collectivités utilisatrices du service et dans aucun cas à des fins commerciales.

L'ambition de ce projet ne se limite pas aux frontières des départements de l'Ardèche et de la Drôme puisque l'enjeu sera d'essaimer ce modèle de datacenter public au niveau régional sur d'autres territoires.

CALENDRIER

		2024		2025		2026		2027		2028	
Fiche action 3		S1	S2								
3.1	Phase préparatoire (étude de faisabilité, définition du modèle partenariale)										
3.2	Phase de mise en œuvre opérationnelle										
3.3	Mise en service et exploitation du datacenter										
3.4	Qualification des infrastructures et sécurisation										

RESULTATS ATTENDUS

- Réduction des coûts de construction et d'exploitation du data center.
- Rationalisation des ressources et des infrastructures existantes.
- Favoriser la collaboration entre les organisations publiques du territoire.
- Amélioration de la souveraineté numérique du territoire Ardèche Drôme.
- Réduction de l'empreinte environnementale du numérique.
- Développement de l'économie numérique locale.

PORTEUR DU PROJET : Numérian , pôle Data et Innovations

PARTENAIRES : Départements de l'Ardèche – CA Valence Romans Agglo

BENEFICIAIRES : Adhérents Numérian



ALIGNEMENT DES VALEURS

Cohésion et solidarité territoriale



Ethique et culture de la donnée



Numérique responsable



Qualité et efficacité de l'action publique



BUDGET

INVESTISSEMENT



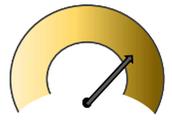
FORT

FONCTIONNEMENT



MODERE

ROI ATTENDU



FORT

Déploiement de cas d'usage de territoires intelligents et durables s'appuyant sur l'IoT et les usages de la donnée

CONTEXTE ET DESCRIPTION DE L'ACTION

Les cas d'usage de « smart territoire » ou territoires intelligents basées sur l'Internet des Objets (IdO), ont des impacts directs sur le cadre de vie des habitants et la gestion du territoire et peuvent permettre d'accompagner leur **transition énergétique et environnementale**. Ces **innovations se retrouvent dans tous les champs de politiques publiques et permettent entre autres d'améliorer la gestion des équipements publics**, favoriser les mobilités douces, limiter le trafic routier, réaliser des économies sur l'éclairage public, réduire la consommation énergétique des bâtiments, améliorer la sécurité, etc. Aussi, en lien avec le déploiement d'un réseau d'objets connectés en Ardèche et Drôme (fiche n°1), il sera indispensable d'accompagner le déploiement de cas d'usages portés par des acteurs du territoire afin de démontrer tout le potentiel des projets de territoires intelligents s'appuyant sur l'IoT au travers de démonstrateurs à fort impact territorial. Au cours de notre diagnostic, plusieurs cas d'usages ont été identifiés ou sont déjà en cours de mises en œuvre :

- Eau potable : télérelève des compteurs d'eau / supervision de capteurs de sectorisation/ supervision de piézomètres ;
- Eclairage Public : supervision des réseaux ;
- Collecte des déchets : Supervision des containers semi-enterrés / Points d'Apport Volontaire (PAV) ;
- Qualité de l'air : mesure des niveaux de CO2 dans les salles de classe ;
- Assainissement : supervision d'ouvrage / barrage / pilotage de pompe de relevage ;
- Qualité de l'eau : mesure de la qualité des eaux de baignade.
- Sécurité : gestion des risques incendies (SDIS)

Numérian cherchera donc à consolider les cas d'usages pré-identifiés et en sourcer de nouveaux, d'accompagner leur mise en œuvre technique et opérationnelle et de partager auprès des collectivités d'Ardèche et Drôme les premiers retours d'expérience suite au déploiement de ces démonstrateurs.

CALENDRIER

	Fiche action 4	2024		2025		2026		2027		2028	
		S1	S2								
4.1	Recensement des cas d'usages existant et sourcing de nouveaux cas d'usages										
4.2	Accompagnement à la mise en œuvre des cas d'usages identifiés										
4.3	Retour d'expérience et partage des bonnes pratiques										
4.4	Conception et commercialisation d'une offre d'accompagnement "clé en main" sur la base du retex des premiers cas accompagnés										

RESULTATS ATTENDUS

- Validation de l'intérêt des infrastructures d'internet des objets pour répondre aux enjeux des collectivités (transition environnementale, efficacité des services publics)
- Appropriation des démarches de territoires connectés par les collectivités du département
- Identification de nouveaux cas d'usage d'intérêt à développer

PORTEUR DU PROJET : Numérian et/ou structure ad hoc

PARTENAIRES : acteurs du territoires (collectivités, syndicats, etc.) volontaires pour participer au déploiement de cas d'usages

BENEFICIAIRES : communes et EPCI du territoire(bénéficiaires directs) / usagers du territoire (bénéficiaires indirects)



ALIGNEMENT DES VALEURS

Cohésion et solidarité territoriale



Ethique et culture de la donnée



Numérique responsable

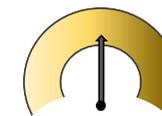


Qualité et efficacité de l'action publique



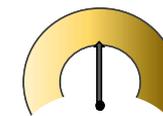
BUDGET

INVESTISSEMENT



MODERE

FONCTIONNEMENT



MODÉRÉ

ROI ATTENDU



FORT

OBJECTIF 1

LE NUMÉRIQUE AU
SERVICE DE LA
MODERNISATION
ET DE LA
DIGITALISATION
DES
COLLECTIVITÉS
ARDÉCHOISES ET
DRÔMOISES

2

Enrichir l'offre de services numérique à destination des collectivités territoriales

Développement de nouveaux services mutualisés d'e-administration

CONTEXTE ET DESCRIPTION DE L'ACTION

L'e-administration est depuis longtemps au cœur du catalogue de services du syndicat Numérian dont la mission est d'accélérer la transition numérique de ses adhérents. Dans cette optique, Numérian souhaite mettre à jour et **enrichir son catalogue de services en matière d'e-administration** pour tenir compte des évolutions techniques et des besoins des territoires. Cette démarche s'articule en **3 volets** :

1/ Accélération de la dématérialisation :

- Contrôle de légalité : intégrer de nouveaux outils pour appuyer les utilisateurs à la rédaction des actes. Ces derniers pourront notamment s'appuyer sur de l'intelligence artificielle (2024, puis horizon 2025 pour une IA Générative permettant l'automatisation des actes administratifs).
- Lancement d'un service d'archivage (horizon 2025) actuellement inexistant dans le catalogue de Numérian, qui deviendra d'autant plus nécessaire après la disparition de la plateforme S²LOW sur laquelle sont actuellement gérés les actes et le budget
- Lancement d'un cartable numérique des élus en complément de l'offre de parapheur actuelle et de l'aiguilleur de flux électroniques.
- Gestion électronique des documents financier pour le suivi de la trésorerie

2/ Renforcement des outils collaboratifs au service des agents

- Mise à disposition d'une solution collaborative intégrée (Gestion de projets et de calendrier, de ressources, etc.)
- Lancement d'une solution de visioconférence (disponible, actuellement en phase de test)
- Mise à jour de l'outil open source (GRR) de réservation de salles actuel (horizon 2025)

3/ Consolidation des solutions de sécurité et confidentialité :

- Identité numérique : création d'un identifiant unique pour accéder à l'ensemble des services de Numérian (du type France Connect +)
- Création d'un coffre-fort numérique pour les agents

Au delà des solutions sur étagères proposées par une commande publique performante, Numérian favorisera la R&D (ex : la rédaction des actes s'appuyant sur l'IA par le biais d'un marché d'innovation). Le catalogue de solutions et de services sera refondé pour 2025 avec des offres sous forme de « pack », où la carte pour les produits spécifiques.

CALENDRIER

		2024		2025		2026		2027		2028	
Fiche action 5		S1	S2								
5.1	Etudes de besoin (enquête usagers et benchmark de solutions)										
5.2	Acquisition et/ou développement des solutions (partenariats R&D inclus)										
5.3	Déploiement et commercialisation (le cas échéant) des solutions (nb : certaines d'entre elles sont déjà opérationnelles)										

RESULTATS ATTENDUS

- Accélération du processus de digitalisation des administrations du territoire
- Gain en efficacité opérationnelle
- Développement de nouveaux services innovants pouvant s'appuyer, par exemple, sur l'IA
- Garanties renforcées en matière de sécurité et confidentialités

PORTEUR DU PROJET : Numérian, pôle Métiers et Assistance

PARTENAIRES : prestataires de solutions

BENEFICIAIRES : communes et EPCI du territoire (bénéficiaires directs) / usagers du territoire (bénéficiaires indirects)



ALIGNEMENT DES VALEURS

Cohésion et solidarité territoriale



Ethique et culture de la donnée



Numérique responsable

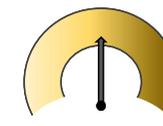


Qualité et efficacité de l'action publique



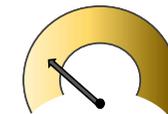
BUDGET

INVESTISSEMENT



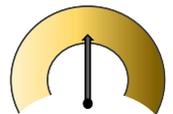
MODÉRÉ

FONCTIONNEMENT



FAIBLE

ROI ATTENDU



MODÉRÉ

Conception d'un « tableau de bord de la secrétaire »

CONTEXTE ET DESCRIPTION DE L'ACTION

Les secrétaires de mairies sont confrontées à une multitude de tâches, et à l'absence pour y répondre, de solutions intégrées pouvant faciliter et soulager leur quotidien. Pour répondre à cet enjeu, Numérian souhaite mettre en place un **tableau de bord centralisant l'ensemble des applications utiles à l'exercice des fonctions de secrétaire de mairie**.

Accessible avec **une identification unique** (Single Sign-On) et sécurisé cette **plateforme web** permettrait d'avoir accès à l'ensemble de son environnement de travail, également en mobilité. Deux moyens de mise en place de cette démarche sont possibles :

- La mise en place d'un **outil disponible commercialement**. Cela permettrait de rationaliser les coûts, et de délivrer un produit rapidement fonctionnel, avec comme limite une moindre liberté dans le choix des applicatifs développés.
- Le passage par un **outil propriétaire ou en marque blanche**. La co-conception d'un outil permettrait à Numérian d'assurer l'exhaustivité des fonctionnalités et valoriserait l'ancrage de proximité du syndicat mixte. Une attention particulière devrait néanmoins être portée aux coûts de développement et de maintenance engendrés par une telle approche.

Quelle soit l'option choisie, la solution pourra dans un premier temps être testée dans une ou plusieurs communes remplissant la fonction de « beta-testeurs », et devra tenir compte des évolutions observées chez les éditeurs de solutions à destination des collectivités de moins de 5000 habitants, qui se dirigent vers une logique identique mais avec une offre produit « fermée » et/ou ne proposant pas l'ensemble des applicatifs nécessaires aux secrétaires de mairie.

CALENDRIER

Fiche action 6		2024		2025		2026		2027		2028	
		S1	S2								
6.1	Etude et conception (benchmark des solutions, définition des fonctionnalités et du modèle économique)										
6.2	Choix et acquisition de la solution technique										
6.3	Lancement de l'outil, accompagnement à la prise en main et début de l'animation auprès des secrétaires de mairies										

RESULTATS ATTENDUS

- Simplification de l'accès aux services numérique pour les secrétaires
- Gain d'efficacité et de productivité dans le travail quotidien
- Meilleure appropriation des outils numériques
- Accès sécurisé aux applicatifs assuré.
- Simplification du télétravail et du travail "nomade"

PORTEUR DU PROJET : Numérian – pôle Métiers et assistance

PARTENAIRES : Prestataires de solutions / Associations des maires et des maires ruraux de France (AMRF)

BENEFICIAIRES : Secrétaires de mairies des collectivités adhérentes du syndicat



ALIGNEMENT DES VALEURS

Cohésion et solidarité territoriale



Ethique et culture de la donnée



Numérique responsable

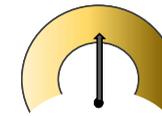


Qualité et efficacité de l'action publique



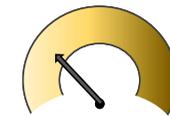
BUDGET

INVESTISSEMENT



MODÉRÉ

FONCTIONNEMENT



FAIBLE

ROI ATTENDU



FORT

Création d'une offre de SIG décisionnel à la demande et accessible en SaaS

CONTEXTE ET DESCRIPTION DE L'ACTION

Numérian propose une offre de services dans le domaine du Système d'Information Géographique (SIG). Cette offre s'adresse actuellement principalement aux techniciens métiers des collectivités territoriales.

L'ambition de Numérian est **d'aller plus loin en proposant une offre de SIG décisionnel à la demande accessible en SaaS qui pourrait s'adresser à un public plus large dont prioritairement aux élus et aux décideurs locaux afin de leur permettre de disposer d'un outil puissant pour éclairer leurs décisions.**

L'offre de SIG décisionnel à la demande permettrait ainsi de :

- Faciliter l'acquisition et la valorisation des données territoriales.
- Développer des cas d'usages liés à la mesure et à l'évaluation des politiques publiques, notamment via des tableaux de bord.
- Mettre à disposition des outils prévisionnels et de gestion des risques, notamment sur des sujets comme les inondations, les incendies, etc.
- Créer un véritable maillage de données territoriales qualifiées disponibles dans une logique *shared voire open data* de manière complémentaire avec l'action 20 du SDUN sur le développement de l'open data (cf. fiche action)
- Développer un réseau de SIGistes sur le territoire Ardèche-Drôme à l'instar et de manière complémentaire à la dynamique régionale Datar (Données publiques ouvertes en Auvergne-Rhône-Alpes) et mobiliser des financements nationaux et européens autour de projets d'envergure s'appuyant sur le SIG décisionnel

CALENDRIER

Fiche action 7		2024		2025		2026		2027		2028	
		S1	S2								
7.1	Etude et conception (analyse des besoins, benchmark des solutions, définition des fonctionnalités et du modèle économique)										
7.2	Choix et acquisition de la solution technique										
7.3	Communication autour de l'outil										
7.4	Lancement d'un groupe d'utilisateurs et création d'un réseau SIG "données territoriales"										

RESULTATS ATTENDUS

- Meilleure connaissance du territoire et de ses enjeux grâce à la centralisation des données et l'analyse des données permettant de créer des cas d'usages à fort impacts
- Amélioration des décisions qui seront d'avantages éclairées et plus rationnelles grâce à la visualisation et à l'exploration des données.
- Meilleure anticipation des risques et des opportunités.
- Développement d'une véritable animation d'alignement des démarches et des acteurs sur le sujet de la donnée territoriale (SIG décisionnels et démarche open data)
- Rationalisation des ressources et compétences

PORTEUR DU PROJET : Numérian, pôle Data et Innovations



PARTENAIRES : Préfecture de la Région Auvergne Rhône Alpes - DATARA
 Données publiques ouvertes en Auvergne Rhône Alpes /Région AR - Départements de l'Ardèche et de la Drôme

BENEFICIAIRES : Adhérents Numérian

ALIGNEMENT DES VALEURS

Cohésion et solidarité territoriale



Ethique et culture de la donnée



Numérique responsable

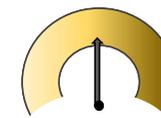


Qualité et efficacité de l'action publique



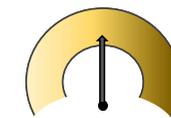
BUDGET

INVESTISSEMENT



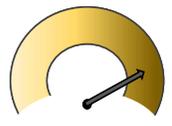
MODÉRÉ

FONCTIONNEMENT



MODÉRÉ

ROI ATTENDU



FORT

OBJECTIF 1

LE NUMÉRIQUE AU
SERVICE DE LA
MODERNISATION
ET DE LA
DIGITALISATION
DES
COLLECTIVITÉS
ARDÉCHOISES ET
DRÔMOISES

3

Accompagner la transition numérique des territoires, de leurs agents et élus

Création d'une centrale d'achats pour faciliter l'accès aux solutions numériques

CONTEXTE ET DESCRIPTION DE L'ACTION

Dans un contexte caractérisé pour les collectivités par une fragmentation des marchés, un manque de professionnalisation des acheteurs, des procédures administratives lourdes et un défaut de mutualisation des ressources, le rôle des centrales d'achats pour faciliter l'accès des collectivités à des services et du matériel numériques de qualité devient croissant. C'est pourquoi Numérian souhaite **mettre en place une centrale d'achat mutualisée pour les administrations publiques du territoire Ardèche-Drôme**.

Numérian n'ignore pas l'émergence de nouvelles centrales d'achats parfois dédiées au numérique mais dont la perception n'est ni globale, ni dévouée à la mutualisation, mais à un réflexe de massification de l'achat qui n'est pas favorable aux collectivités les moins importantes qui auront du mal à y accéder compte tenu des coûts d'entrées à ces centrales d'achats pouvant dépasser plusieurs milliers d'euros pour un seul marché. **Numérian a ainsi vocation à devenir l'interlocuteur de ces centrales d'achats, via sa propre centrale « Num'Achats » qui aura pour mission non seulement de sourcer les meilleurs produits au meilleur prix et de prendre soin des collectivités adhérentes à Numérian, qui bientôt seront automatiquement adhérentes à Num'Achats (Modification des statuts de Numérian)**. Cette approche doit permettre de :

- Rationaliser les coûts en exploitant les économies d'échelle résultant de la mutualisation des achats
- Simplifier les processus d'achats et lui permettre de gagner en lisibilité pour les adhérents
- Améliorer la qualité des services proposés notamment en standardisant les pratiques d'achats et en encourageant les démarches d'achats responsables, durables et innovants.

CALENDRIER

Fiche action 8		2024		2025		2026		2027		2028	
		S1	S2								
8.1	Recrutement d'expertise juridique clé et définition des rôles										
8.2	Analyse approfondie des achats passés et des besoins actuels en lien avec les collectivités										
8.3	Élaboration du catalogue initial de produits et services										
8.4	Validation du catalogue et stratégie d'approvisionnement										
8.5	Lancement du projet tarification										
8.6	Finalisation des accords avec les fournisseurs sélectionnés										
8.7	Mise en place opérationnelle de la centrale d'achat et premières commandes										
8.8	Suivi et ajustement des processus en fonction des retours d'expérience										

RESULTATS ATTENDUS

- Meilleur regroupement des besoins des administrations publiques
- Meilleure efficacité des procédures de marchés publics
- Professionnalisation des achats
- Développement d'une politique d'achat plus responsable et durable
- Stimulation de l'innovation

PORTEUR DU PROJET : Numérian, Pôle Administration générale



PARTENAIRES : Ensemble des administrations publiques de l'Ardèche et de la Drôme

BENEFICIAIRES : Administrations publiques de l'Ardèche et de la Drôme

ALIGNEMENT DES VALEURS

Cohésion et solidarité territoriale



Ethique et culture de la donnée



Numérique responsable

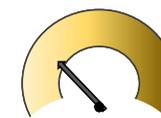


Qualité et efficacité de l'action publique



BUDGET

INVESTISSEMENT



FAIBLE

FONCTIONNEMENT



FORT

ROI ATTENDU



FORT

Création d'une école numérique pour les secrétaires de mairie

CONTEXTE ET DESCRIPTION DE L'ACTION

Véritables "couteaux suisses du service public du quotidien", les secrétaires de mairies constituent souvent le premier contact des concitoyens avec le service public et dans le même temps de précieux conseillers pour les élus qu'ils accompagnent dans la mise en œuvre des projets. Ces fonctions sont souvent exercées en grande autonomie, en particulier dans certaines communes rurales. Ces missions requièrent une grande polyvalence, de la technicité, de la disponibilité ainsi que le sens aigu de l'adaptation, de surcroît du fait de la numérisation des rapports avec l'administration et de la complexification des normes. Ainsi l'accompagnement à la montée en compétence des secrétaires de mairies sur le sujet numérique est de plus en plus indispensable pour garantir un service public de qualité.

Il s'agit au travers de cette action de créer une école du numérique destinées aux secrétaires de mairies de l'Ardèche et de la Drôme leur permettant de se former et d'échanger sur les bonnes pratiques en matière de numérique. Aussi, il s'agit de **créer une véritable communauté à l'échelon locale (Centres de Gestions, CNFPT, etc.), permettant de mutualiser les savoirs et savoir-faire sur le sujet du numérique** au travers d'une programmation sur-mesure et certifiée leur permettant en lien avec l'AMRF :

- D'interagir collectivement sur les enjeux/besoins rencontrés (plateforme d'échange)
- Pouvoir être formés et sensibilisés sur les sujets du numérique au travers d'une programmation sur-mesure et très pratique sur les sujets numériques notamment les outils numériques comme les logiciels métiers, etc.

Il est à noter que **cette formation sera certifiée Qualiopi** ce qui la rendra éligible à des financements publics (type CPF).

CALENDRIER

		2024		2025		2026		2027		2028	
Fiche action 9		S1	S2								
9.1	Diagnostic des besoins et irritants (enquêtes, entretiens, etc.)										
9.2	Conception des formations sur-mesure et des espaces d'échanges										
9.3	Certification Qualiopi										
9.3	Lancement de l'école numérique (sur la base de 4 sessions thématiques par an sous forme de rencontre physique tous les trois mois)										

RESULTATS ATTENDUS

- Amélioration des compétences numériques des secrétaires de mairies.
- Gain d'efficacité et de productivité dans le travail quotidien.
- Amélioration de la qualité des services rendus aux administrés.
- Renforcement de l'attractivité des métiers de secrétaires de mairies (cf. loi n° 2023-1380 du 30 décembre 2023)
- Création d'une communauté d'action permettant de réduire l'isolement professionnel et développement du sentiment d'appartenance

PORTEUR DU PROJET : Numérian, Pôle Administration générale

PARTENAIRES : CNFPT / Associations des maires et des maires ruraux, Départements de l'Ardèche et de la Drôme

BENEFICIAIRES : Secrétaires de mairie de l'Ardèche et de la Drôme



ALIGNEMENT DES VALEURS

Cohésion et solidarité territoriale



Ethique et culture de la donnée



Numérique responsable

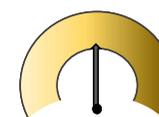


Qualité et efficacité de l'action publique



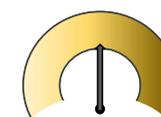
BUDGET

INVESTISSEMENT



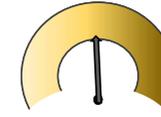
MODÉRÉ

FONCTIONNEMENT



MODÉRÉ

ROI ATTENDU



MODÉRÉ

Conception d'une offre de formation pour les élus et agents des collectivités

CONTEXTE ET DESCRIPTION DE L'ACTION

Face à l'enjeu majeur que représente la transformation numérique, il est important de doter les élus et les collectivités des compétences numériques nécessaires pour mener à bien leurs missions. Or, les formations actuelles ne répondent pas toujours aux besoins spécifiques de ces publics, et ce en particulier pour les agents de droit privé et les élus qui ne bénéficient pas des formations du CNFPT.

Numérian veut construire une **offre de formation plus intégrée à l'usage de ses outils numériques**, afin de prendre en compte l'ensemble des enjeux qu'impose la transformation numérique. Cette formation, principalement dirigée vers les agents et élus des collectivités du territoire comportera deux volets :

- **Volet « sensibilisation »** : formations et ateliers de sensibilisation sur des enjeux numériques prioritaires (Intelligence Artificielle, RGPD, cybersécurité, etc.)
- **Volet « pratique »** : formations pratiques à l'usage des outils numériques proposés par Numérian

Une telle approche permettra de garantir **une meilleure appropriation des outils numériques et un développement plus pertinent de projets numériques dans les territoires**. Il est à noter que cette formation sera certifiée Qualiopi ce qui la rendra **éligible à des financements publics (type CPF)**.

CALENDRIER

Fiche action 10		2024		2025		2026		2027		2028	
		S1	S2								
10.1	Réalisation d'un diagnostic des besoins et conception de l'offre de formation										
10.2	Certification Qualiopi										
10.3	Développement des supports pédagogiques et de ressources (supports de présentation, vidéos tutoriels, etc.)										
10.4	Lancement de la formation										

RESULTATS ATTENDUS

- Partage de valeurs et d'une culture commune du numérique
- Renforcement des compétences numériques des élus et des agents des collectivités
- Montée en puissance de la qualité des services et de l'efficacité des services publics
- Meilleure appropriation des outils numériques et développement de projets numériques pertinents
- Accélération de la transformation numérique des territoires
- Réduction de la fracture numérique

PORTEUR DU PROJET : Numérian, Pôle Administration générale

PARTENAIRES : organismes de formations publics et privés

BENEFICIAIRES : Administrations publiques de l'Ardèche et de la Drôme (élus et agents)



ALIGNEMENT DES VALEURS

Cohésion et solidarité territoriale



Ethique et culture de la donnée



Numérique responsable



Qualité et efficacité de l'action publique



BUDGET

INVESTISSEMENT



MODÉRÉ

FONCTIONNEMENT



FORT

ROI ATTENDU



FORT

Ouverture d'un "Sur mesure Lab" proposant des prestations ciblées d'accompagnement SI

CONTEXTE ET DESCRIPTION DE L'ACTION

Actuellement, Numérian accompagne ses adhérents au « coup par coup ». **Numérian souhaite aller plus loin et plus durablement dans son appui aux collectivités en se positionnant plus en amont de leurs problématiques SI.** Numérian mobilisera autant de ressources internes que de prestations accessibles sur le marché pour répondre aux besoins de ses adhérents, qu'ils soient ponctuels, simples ou complexes et nécessitant des réponses techniques au-delà des produits disponibles « sur étagère » :

- **Audit et stratégie SI** (élaboration d'un SDSI, urbanisation des SI, etc.)
- Démarches de **mutualisation des SI** (au niveau de l'intercommunalité par exemple)
- Appui en matière de **cloud et l'administration réseaux** (migrations, restructuration, etc.)
- Incubation de solutions et création de **logiciels à façon** (design de service, beta-testing de solutions, etc.)

L'accompagnement par le « Sur mesure Lab » se fera en « **mode projet** ». Ce Lab aura par nature une **dimension expérimentale (en mode R&D)** et s'accompagnera donc **d'un incubateur de solutions numériques** dont le rôle sera de **mettre en réseau** (événement, partages d'expérience, collaborations entre collectivités, etc.) les acteurs du territoire autour des innovations développées dans le cadre de cette action. En cas de succès, les solutions développées par le lab pourront par la suite faire l'objet d'une commercialisation étendue au reste des adhérents.

CALENDRIER

		2024		2025		2026		2027		2028	
Fiche action 11		S1	S2								
11.1	Structuration de l'offre du "Sur mesure Lab" au sein de l'équipe Data & Innovations										
11.2	Désignation et/ou recrutement d'un animateur du Lab										
11.3	Communication auprès des collectivités sur cette nouvelle offre et sourcing de projets										
11.4	Lancement des premiers projets										

RESULTATS ATTENDUS

- **Facilitation de la conduite de projets et SI** pour toutes les collectivités du territoire
- Création de nouvelles **solutions « sur mesure »** à fort impact pour les collectivités
- Meilleure **maîtrise des coûts** sur les projets SI/Numériques pour les collectivités du territoire
- Création d'une **communauté « d'innovateurs territoriaux »** autour des activités du Lab

PORTEUR DU PROJET : Numérian, pôle Data et Innovations

PARTENAIRES : prestataires de solutions

BENEFICIAIRES : Administrations publiques de l'Ardèche et de la Drôme



ALIGNEMENT DES VALEURS

Cohésion et solidarité territoriale



Ethique et culture de la donnée



Numérique responsable



Qualité et efficacité de l'action publique



BUDGET

INVESTISSEMENT



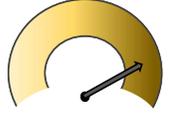
FAIBLE

FONCTIONNEMENT



FORT

ROI ATTENDU



FORT

OBJECTIF 2

**LE NUMÉRIQUE AU CŒUR DE LA VIE DE
TOUS LES USAGERS ET CITOYENS DE
L'ARDÈCHE ET DE LA DRÔME**

OBJECTIF 2

LE NUMÉRIQUE AU
CŒUR DE LA VIE
DE TOUS LES
USAGERS ET
CITOYENS DE
L'ARDÈCHE ET DE
LA DRÔME

1

Lutter contre la fracture numérique et acculturer les publics aux nouveaux usages

CONTEXTE ET DESCRIPTION DE L'ACTION

Depuis 2024, Numérian est désormais la structure qui porte le coordinateur des conseillers numériques de l'Ardèche dans le cadre d'un partenariat avec l'État et l'appui de la Banque des territoires. En parallèle, Numérian et le Conseil départemental de la Drôme ont souhaité articuler leur stratégie en matière de stratégie d'inclusion numérique afin de faire bénéficier à leur territoire respectif des bonnes pratiques identifiées par chacun d'entre eux.

Cette action s'articulera principalement autour d'un volets animations (coordinateur numérique de l'Ardèche) chargé de :

- Fédérer les différents acteurs du territoire (associations, collectivités locales, etc.) autour d'une stratégie commune d'inclusion numérique
- Informer et former les publics éloignés du numérique aux usages essentiels et à la culture numérique
- Accompagner les projets numériques du territoire.

PORTEUR DU PROJET :

Numérian, Pôle Communication et Relations avec les collectivités
 Départements de l'Ardèche et de la Drôme



PARTENAIRES : Etat, ANCT, EPN

BENEFICIAIRES : Citoyens-usagers

ALIGNEMENT DES VALEURS

Cohésion et solidarité territoriale



Ethique et culture de la donnée



Numérique responsable



Qualité et efficacité de l'action publique



CALENDRIER

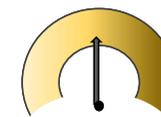
Fiche action 12		2024		2025		2026		2027		2028	
		S1	S2								
12.1	Réalisation d'un diagnostic des besoins et de l'offre existante										
12.2	Prise de fonction du nouveau coordinateur numérique										
12.3	Elaboration de la feuille de route des actions à mener (notamment en lien avec les partenaires clés)										
12.4	Début de la mise en œuvre des actions et évaluation										

RESULTATS ATTENDUS

- Amélioration de l'accès aux services numériques pour tous les citoyens.
- Réduction de la fracture numérique en Ardèche et Drôme.
- Renforcement des compétences numériques des usagers.
- Développement de l'inclusion numérique dans les territoires.

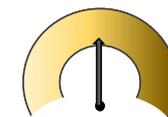
BUDGET

INVESTISSEMENT



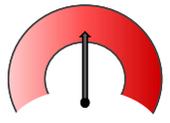
MODÉRÉ

FONCTIONNEMENT



MODÉRÉ

ROI ATTENDU



MODÉRÉ

CONTEXTE ET DESCRIPTION DE L'ACTION

Aujourd'hui les maisons France services ou les autres lieux numériques de proximité sont principalement basés dans les villes centre ou sièges d'intercommunalité. Une partie des **populations fragiles et/ou en situation d'illectronisme dans les milieux ruraux** sont ainsi touchées à la fois par la fracture numérique et territoriale, étant **trop loin des lieux de médiation**. Pour répondre à cet enjeu, Numérian souhaite mettre en place une offre de médiation itinérante qui sera portée par le coordinateur des conseillers numériques de l'Ardèche.

Le format choisi pour cette offre de médiation numérique itinérante sera défini à l'issue d'une phase d'étude conduite par le coordinateur des conseillers numériques de l'Ardèche qui se chargera de faire remonter les besoins du terrain. Plusieurs pistes peuvent néanmoins d'ores-et-déjà être cités à titre d'exemples et d'inspiration :

- **Bus numériques** : cette solution mobile et flexible permet de toucher l'ensemble des territoires et de mettre en avant les municipalités. Une fois installé dans une commune, le bus permet de mettre en place des ateliers et des accompagnements personnalisés de façon itinérante.
- **Permanences décentralisées** : il est possible de mettre en place des permanences dans des mairies ou des salles communales, les faisant devenir, à intervalle régulier, des lieux de médiation numériques délocalisées.
- **Kits de médiation numérique** : kits prêts-à-l'emploi (ressources pédagogiques, méthodologies d'ateliers, matériel informatique, etc.) pouvant être déployés sur l'ensemble du territoire pour permettre aux communes et au conseillers numériques d'entreprendre des actions de médiation.
- Etc.

Dans le cadre de cette démarche, plusieurs partenaires pourront être mobilisés :

- Le Hub pour l'Inclusion Numérique en Auvergne Rhone-Alpes (HinAURA)
- L'ARS Auvergne Rhones Alpes, qui dans le cadre de la Feuille de route du numérique en santé prévoit la mise en place de bus numérique

Le territoire de prédilection de cette fiche concerne l'Ardèche, le CD07 ayant délégué à Numérian la mission d'animation des conseillers numériques (dans le cadre de France Numérique Ensemble). Néanmoins une coordination sera à trouver avec le Département de la Drôme et son coordinateur afin de mutualiser les efforts en matière de médiation numérique dans les deux départements.

CALENDRIER

		2024		2025		2026		2027		2028	
Fiche action 13		S1	S2								
13.1	Réalisation d'un diagnostic des besoins et d'un benchmark des solutions										
13.2	Réflexion partenariale avec le CD26										
13.3	Définition du périmètre et du contenu de l'offre de médiation numérique itinéraire										
13.4	Lancement de la démarche (y compris achat et aménagement de matériel si nécessaire – dans le cas d'un bus numérique par exemple)										

RESULTATS ATTENDUS

- Lutte contre la fracture numérique au cœur des territoires
- Médiation numérique auprès des populations les plus isolées et fragiles
- Travail avec les petites municipalités de l'Ardèche et la Drôme

PORTEUR DU PROJET : Numérian, Pôle Communication et Relation des collectivités

PARTENAIRES : Départements de l'Ardèche et de la Drôme – HinAURA - ANCT - ARS

BENEFICIAIRES : collectivités et citoyens du territoire



ALIGNEMENT DES VALEURS

Cohésion et solidarité territoriale



Ethique et culture de la donnée



Numérique responsable

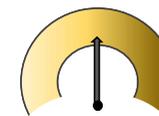


Qualité et efficacité de l'action publique



BUDGET

INVESTISSEMENT



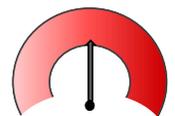
MODÉRÉ

FONCTIONNEMENT



FORT

ROI ATTENDU



MODERE

Animation d'un cycle d'évènements pour promouvoir la culture numérique

CONTEXTE ET DESCRIPTION DE L'ACTION

La promotion de la culture du numérique est aujourd'hui essentielle dans notre société en pleine mutation technologique. Pour encourager cette évolution, Numérian envisage de proposer, dans une logique de partenariat avec les acteurs publics et privés du territoire :

- **Un salon annuel dédié aux professionnels et aux habitants (2 journées)** qui s'avère être une initiative au regard de l'existant. Ce salon offrirait une plateforme où les dernières innovations et tendances numériques seraient présentées et discutées, permettant ainsi aux participants de rester à la pointe de leur domaine et de développer leur expertise;
- **Un prix annuel Entreprise** pourrait être organisé, avec un 1^{er} lauréat pour une entreprise innovante sur notre territoire d'action, qui aura su marquer l'année écoulée par son dynamisme en matière d'avancées technologiques, une R&D remarquable, ou un projet innovant, et ce en cohérence avec les valeurs de Numérian en termes de transition numérique (souveraineté, sécurité et éthique) et de numérique durable. Ce prix vise à reconnaître et à récompenser l'excellence dans le domaine numérique, tout en incitant les entreprises locales à poursuivre leurs efforts dans la voie de l'innovation. En mettant en lumière les réalisations exceptionnelles, ce prix encourage également la compétitivité et l'excellence au sein du secteur numérique.
- **Un prix annuel Administration**, sur le même modèle que celui pour les entreprises afin de récompenser des innovations publiques notables s'appuyant sur les usages numériques.
- En parallèle, **un prix serait également décerné à un étudiant** ayant répondu de manière remarquable à un sujet de réflexion sur les enjeux et les opportunités liés à la culture du numérique. Cette initiative vise à encourager les jeunes à s'engager dans des réflexions critiques sur les implications du numérique dans notre société et à stimuler leur créativité et leur esprit d'innovation. En récompensant les idées novatrices et les efforts intellectuels des étudiants, ce prix contribue à nourrir une nouvelle génération de penseurs et d'acteurs responsables du numérique.

PORTEUR DU PROJET : Numérian – pôle Communication

PARTENAIRES : administrations publiques locales et nationales et secteur privé

BENEFICIAIRES : citoyens - entreprises – administration publiques



ALIGNEMENT DES VALEURS

Cohésion et solidarité territoriale



Éthique et culture de la donnée



Numérique responsable



Qualité et efficacité de l'action publique



CALENDRIER

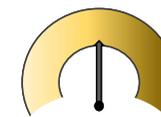
		2024		2025		2026		2027		2028	
Fiche action 14		S1	S2								
1.1	Conception et communication préalable										
1.2	Lancement du premier salon (qui aura lieu ensuite de façon annuelle)										
1.3	Lancement du premier prix de l'innovation Entreprise/Administration/Étudiant (qui aura lieu ensuite de façon annuel)										

RESULTATS ATTENDUS

- Notoriété de Numérian en tant qu'acteur de référence de la transition numérique
- Promotion d'une culture du numérique responsable auprès de la population
- Valorisation des talents des entreprises locales
- Valorisation des talents des jeunes dans un secteur en tension
- Développer l'attractivité numérique du territoire

BUDGET

INVESTISSEMENT



MODÉRÉ

FONCTIONNEMENT



FORT

ROI ATTENDU



FORT

CONTEXTE ET DESCRIPTION DE L'ACTION

La gestion de la relation client (GRC) revêt une importance croissante pour les administrations publiques, offrant des avantages significatifs tant pour les administrations elles-mêmes que pour les citoyens-usagers :

- **Mieux comprendre et répondre aux besoins des citoyens.** En centralisant les données sur les interactions avec les services publics, les administrations peuvent analyser les tendances, anticiper les demandes et adapter leurs politiques et services en conséquence, garantissant ainsi une prestation plus efficiente et personnalisée.
- **Simplifier et renforcer pour le citoyen la transparence et la confiance dans les institutions publiques.** En permettant aux citoyens d'accéder facilement à l'information, de suivre leurs demandes et de donner leur avis, les administrations renforcent la participation citoyenne et favorisent une gouvernance plus ouverte et démocratique.
- **Améliorer l'efficacité opérationnelle des administrations publiques en automatisant les processus de gestion des interactions** avec les citoyens, en rationalisant les flux de travail et en fournissant des outils d'analyse avancée (réduction des coûts administratifs, optimisation de l'allocation des ressources et améliorer la qualité des services rendus aux citoyens).
- **Favoriser une approche plus collaborative et axée sur les résultats au sein des administrations publiques,** en permettant un partage progressif des données publiques dans le respect de la réglementation en vigueur, propice à la résolution des doublons, des situations complexes en raison des guichets multiples.

Numérian souhaite également innover en testant la possibilité de positionner la GRC territoriale **au plus près des citoyens, c'est-à-dire au niveau de la commune, porte d'entrée des services publics locaux** (identifiant et mot de passe unique pour chaque citoyen lorsqu'il s'adresse au service de sa commune et de l'intercommunalité, voire auprès des autres collectivités territoriales en cas de conventionnement) en tant qu'échelon central de la démocratie locale et de la proximité avec les citoyens.

CALENDRIER

		2024	2025	2026	2027	2028			
	Fiche action 15	S1	S2	S1	S2	S1	S2	S1	S2
15.1	Etude et benchmark de solutions								
15.2	Phase de test avec les communes pilotes								
15.3	Déploiement progressif auprès des collectivités du territoire								

RESULTATS ATTENDUS

- Simplifier la relation entre les usagers et l'administration
- Offrir un identifiant unique à chaque citoyen en lien avec les services publics de proximité
- Positionner la commune comme porte d'entrée des services publics locaux
- Favoriser les échanges entre les administrations publiques pour faciliter les coopérations, les mutualisations et participer ainsi à l'amélioration en continu de la qualité et de l'offre de services publics locaux
- Interopérabilité garantie entre les applicatifs (connecteurs)

PORTEUR DU PROJET : Numérian – pôle Métiers et assistance

PARTENAIRES : collectivités territoriales et EPCI

BENEFICIAIRES : administrations publiques et citoyens



ALIGNEMENT DES VALEURS

Cohésion et solidarité territoriale



Ethique et culture de la donnée



Numérique responsable



Qualité et efficacité de l'action publique



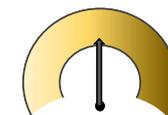
BUDGET

INVESTISSEMENT



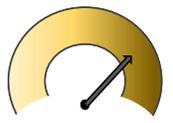
MODÉRÉ

FONCTIONNEMENT



MODERE

ROI ATTENDU



FORT

OBJECTIF 2

LE NUMÉRIQUE AU
CŒUR DE LA VIE
DE TOUS LES
USAGERS ET
CITOYENS DE
L'ARDÈCHE ET DE
LA DRÔME

2

Améliorer le quotidien des usagers-citoyens grâce à une offre de services numériques renouvelée

CONTEXTE ET DESCRIPTION DE L'ACTION

Le développement des outils numériques est un enjeu important dans le domaine de l'éducation :

- **Simplifier les démarches administratives par la dématérialisation**
- **Améliorer la communication entre les différents acteurs de l'éducation** : les parents, les enseignants, les élèves et les collectivités territoriales doivent pouvoir communiquer facilement et efficacement.
- **Favoriser l'accès aux ressources pédagogiques, et permettre les innovations pédagogiques et l'expérimentation de nouvelles pratiques éducatives.**
- **Lutter contre la fracture numérique** en œuvrant en faveur de l'égalité d'accès aux outils numériques pour tous les élèves, quel que soit leur environnement social ou géographique.

Afin de répondre à ses défis, Numérian vise le déploiement d'un Espace Numérique Éducation Jeunesse (ENEJ) véritable plateforme numérique (vie scolaire, périscolaire et extrascolaire, ressources pédagogiques)

La phase de déploiement de l'ENEJ est prévue pour l'automne 2024 pour les communes mono-écoles primaires, et au plus tard septembre 2025 dans les communes multi-écoles primaires.

Numérian proposera dans le cadre de cet ENEJ l'accès à des ressources pédagogiques innovantes.

CALENDRIER

Fiche action 16		2024		2025		2026		2027		2028	
		S1	S2								
16.1	Développement de l'outil										
16.2	Phase de test avec 12 écoles										
16.3	Déploiement pour les communes mono-écoles										
16.4	Déploiement pour les communes multi-écoles										

RESULTATS ATTENDUS

- Amélioration de la communication entre les différents acteurs de l'éducation
- Simplification des démarches administratives
- Meilleure gestion de la vie scolaire
- Facilitation de l'accès aux ressources pédagogiques
- Lutte contre la fracture numérique

PORTEUR DU PROJET :

Numérian, Pôle Métiers et Assistance

PARTENAIRES :

Docaposte, Canopé, Ministère de l'Éducation Nationale, EPN

BENEFICIAIRES :

Collectivités territoriales



ALIGNEMENT DES VALEURS

Cohésion et solidarité territoriale



Ethique et culture de la donnée



Numérique responsable

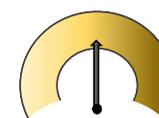


Qualité et efficacité de l'action publique



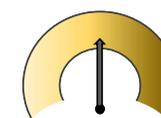
BUDGET

INVESTISSEMENT



MODÉRÉ

FONCTIONNEMENT



MODÉRÉ

ROI ATTENDU



FORT

Mise à disposition d'outils numériques pour un service public de proximité

CONTEXTE ET DESCRIPTION DE L'ACTION

Le développement du numérique offre de nouvelles opportunités pour améliorer l'accès aux services publics. Le SDUN Numérian vise à saisir ces opportunités en proposant une série d'actions concrètes, dont la mise à disposition d'outils numériques adaptés aux besoins des territoires et des populations, avec une attention particulière aux personnes éloignées du numérique et aux seniors.

Les enjeux sont multiples :

- **Simplifier l'accès aux services publics en centralisant les informations et les démarches administratives.**
- **Renforcer la proximité avec les citoyens et favoriser l'inclusion numérique** en proposant **des services adaptés à leurs besoins et à leurs usages**, en tenant compte des spécificités des personnes éloignées du numérique et en particulier des **seniors et des personnes en situation de handicap**.

Sur le volet Senior et santé, les premières actions ciblées sont les suivantes :

- Le développement de solutions de prises de rendez-vous destinées à outiller les établissements médico-sociaux
- **Le développement spécifique d'une offre de services destinée aux seniors afin de leur permettre de disposer d'équipements et de contenus adaptés (box seniors, accessibilité des services en lien avec leurs besoins, etc.)**
- **l'organisation d'un hackathon des territoires** permettant à Numérian en lien avec ses partenaires afin de **travailler de manière partenariale à la création/mise à disposition d'outils répondants aux problématiques clés du territoire**. Parmi les premiers axes de développement : la mobilité ou encore la culture/loisirs via le développement d'un agenda ouvert.
- Etc.

CALENDRIER

Fiche action 17		2024		2025		2026		2027		2028	
		S1	S2								
17.1	Diagnostic et analyse des besoins/irritants										
17.2	Développement des premiers outils										
17.3	Déploiement et accompagnement des premières actions (santé et senior)										
17.4	Organisation et lancement du hackathon des territoires										

RESULTATS ATTENDUS

- Amélioration de l'accès aux services publics pour tous les citoyens, en particulier les personnes éloignées du numérique et les seniors
- Renforcement de la proximité entre les citoyens et les services publics
- Réduction de la fracture numérique
- Développement de l'économie locale
- Amélioration du bien-être des personnes âgées grâce à un meilleur accès aux services publics
- Développement de l'innovation ouverte au sein du territoire

PORTEUR DU PROJET :
Numérian

PARTENAIRES : Administrations publiques

BENEFICIAIRES : Administrations publiques et citoyens-usagers



ALIGNEMENT DES VALEURS

Cohésion et solidarité territoriale



Ethique et culture de la donnée



Numérique responsable

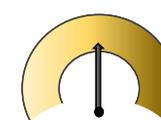


Qualité et efficacité de l'action publique



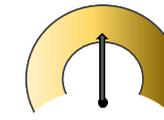
BUDGET

INVESTISSEMENT



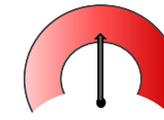
MODÉRÉ

FONCTIONNEMENT



MODÉRÉ

ROI ATTENDU



MODÉRÉ

OBJECTIF 2

LE NUMÉRIQUE AU
CŒUR DE LA VIE
DE TOUS LES
USAGERS ET
CITOYENS DE
L'ARDÈCHE ET DE
LA DRÔME

3

Promouvoir un numérique éthique, responsable et citoyen

CONTEXTE ET DESCRIPTION DE L'ACTION

Les collectivités territoriales sont confrontées à d'importants défis liés à la collecte et au traitement des données personnelles, incluant celles des citoyens, des agents, des entreprises et des associations. Parmi ces enjeux :

- Le non-respect du RGPD qui peut entraîner des sanctions
- La protection des données individuelles qui est enjeu majeur pour instaurer la confiance des citoyens dans les services publics.
- L'utilisation éthique des données de plus en plus prégnante afin de favoriser le développement d'une société numérique responsable au service de l'intérêt général.

Numérian propose déjà une offre d'accompagnement des territoires dans la mise en œuvre du RGPD comprenant : la mise à disposition d'un DPO mutualisé, la mise à disposition d'outil et de plans de mise en conformité, la réalisation d'étude d'impact, un appui coopératif avec la CNIL. Dans le cadre de ce SDUN, il s'agit **d'apporter une dimension éthique à l'offre de Numérian en investissant 3 nouveaux champs complémentaires à l'offre actuelle :**

- La sensibilisation à l'éthique des données et de l'IA et au numérique responsable des collectivités territoriales.
- La mise en œuvre d'une charte éthique des données et de l'IA afin de garantir que les données et l'IA sont utilisées de manière responsable et éthique. Il s'agira au travers de ce projet de faire de Numérian, en lien avec ses partenaires, un tiers de confiance.
- L'appui des collectivités territoriales notamment sur la sécurisation de l'exploitation des données notamment sur les volets juridique/partenaire (cf. clauses data).

CALENDRIER

		2024		2025		2026		2027		2028	
Fiche action 18		S1	S2								
18.1	Organisation d'ateliers de sensibilisation et de formation autour de l'usage éthique des données et de l'IA										
18.2	Création et communication de supports pédagogiques et d'une charte éthique										
18.3	Constitution d'un groupe de travail et d'échanges sur l'éthique des données et de l'IA ainsi que sur les enjeux juridiques.										

RESULTATS ATTENDUS

- Meilleure compréhension des enjeux éthiques liés aux données et à l'IA par les élus et les agents des collectivités territoriales.
- Adoption de pratiques numériques plus responsables au sein des collectivités territoriales.
- Cadre de référence commun pour l'utilisation des données et de l'IA au sein des collectivités territoriales.
- Accroissement de la transparence et de la responsabilité des acteurs.
- Renforcement de la confiance des citoyens dans les services publics numériques.
- Amélioration de la qualité des services publics numériques.

PORTEUR DU PROJET : Numérian, Pôle Administration générale



PARTENAIRES : CNIL – Collectivités territoriales

BENEFICIAIRES : Administrations publiques de l'Ardèche et de la Drôme

ALIGNEMENT DES VALEURS

Cohésion et solidarité territoriale



Éthique et culture de la donnée



Numérique responsable



Qualité et efficacité de l'action publique



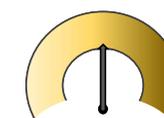
BUDGET

INVESTISSEMENT



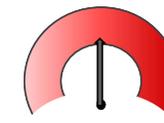
FAIBLE

FONCTIONNEMENT



MODÉRÉ

ROI ATTENDU



MODÉRÉ

Création d'outils numériques pour animer la vie citoyenne et démocratique locale

CONTEXTE ET DESCRIPTION DE L'ACTION

Le numérique est un levier pour animer la vie citoyenne et démocratique d'un territoire **et les collectivités d'Ardèche-Drôme sont de plus en plus demandeuses de solutions leur permettant d'interagir plus facilement avec leurs administrés.** Dans ce contexte, Numérian souhaite enrichir son offre de services pour mettre le numérique au service de la vie citoyenne en proposant à ses adhérents de nouveaux services tels que :

- **Applications d'information et de signalement** (remontées citoyennes, informations sur la vie locale, etc.)
- **Outils numériques de consultation et concertation** (projets et budgets participatifs, sondages et enquêtes, etc.)
- **Dispositif de votes électroniques** mobiles (dans le cadre par exemple de budgets participatifs, de référendums locaux, etc.)
- **Applications en soutien à la vie associative** (forum des associations, calendrier des événements, billetteries, etc.)

Il est à noter qu'une **première brique est en cours de déploiement** par le syndicat. Il s'agit d'une solution de **remontées citoyennes** qui sera rendue accessible à tous les adhérents et donc comprise dans le « pack de base » des services proposés par Numérian. Il s'agira d'ajouter progressivement de **nouveaux services dans les packs de niveau supérieur**, auxquels les adhérents auront le libre choix de souscrire en fonction de leurs besoins.

Pour chaque besoin identifié, le déploiement de ces briques de services complémentaires pourra se faire selon 3 modalités :

- Acquisition de solutions dites « **sur étagère** » (une analyse comparative des solutions est en cours avant leur mise au catalogue)
- Signature d'un **contrat de R&D** avec un éditeurs de solution en cas de besoins spécifiques
- **Développement en propre** porté par les équipes de Numérian

CALENDRIER

	Fiche action 19	2024		2025		2026		2027		2028	
		S1	S2								
19.1	Finalisation de la phase d'étude et de benchmark des solutions										
19.2	Déploiement de la brique "remontées citoyennes"										
19.3	Acquisition et/ou développement des briques complémentaires constitutives de l'offre "premium"										
19.4	Déploiement des briques complémentaires										

RESULTATS ATTENDUS

- Meilleure qualité et efficacité de l'action publique grâce à la prise en compte des remontées et retours citoyens
- Redynamisation de la vie démocratique et citoyenne locale
- Dialogue renforcée entre les citoyens-usagers et les collectivités territoriales

PORTEUR DU PROJET : Numérian, Pôle Communication et Relations des collectivités

PARTENAIRES : éditeurs de solution

BENEFICIAIRES : Collectivités de l'Ardèche et de la Drôme / Citoyens-usagers



ALIGNEMENT DES VALEURS

Cohésion et solidarité territoriale



Éthique et culture de la donnée



Numérique responsable

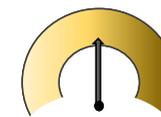


Qualité et efficacité de l'action publique



BUDGET

INVESTISSEMENT



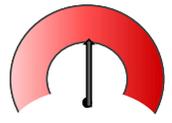
MODÉRÉ

FONCTIONNEMENT



FAIBLE

ROI ATTENDU



MODÉRÉ

OBJECTIF 3

**LE NUMÉRIQUE AU SERVICE DE
L'ATTRACTIVITÉ ET DU
DÉVELOPPEMENT LOCAL ET DURABLE
DE L'ARDÈCHE ET DE LA DRÔME**

OBJECTIF 3

LE NUMÉRIQUE AU
SERVICE DE
L'ATTRACTIVITÉ ET
DU
DÉVELOPPEMENT
LOCAL ET
DURABLE DE
L'ARDÈCHE ET DE
LA DRÔME

1

Développer une culture de l'innovation au sein du territoire

CONTEXTE ET DESCRIPTION DE L'ACTION

Malgré l'obligation légale pour les organisations de plus de 3 500 habitants et 50 ETP de publier leurs données en open data (cf. Loi Lemaire), le territoire Ardèche-Drôme peine à saisir les opportunités offertes par l'open data. En effet, selon la dernière étude d'OpenDataFrance, seulement 8 collectivités et EPCI sur le territoire disposent à ce jour de données ouvertes. La méconnaissance des avantages de l'open data freine son adoption. Pourtant, les données de qualité et sécurisées constituent un atout précieux. Il est donc essentiel de :

- **Démontrer très concrètement par des cas d'usages répondant aux besoins métiers que le partage des données peut-être un puissant levier dans le pilotage, le suivi et l'évaluation des politiques publiques**
- **Sensibiliser les organisations publiques mais aussi privées aux intérêts** et opportunités que permet l'open data tant en termes d'efficacité interne pour les organisations que par les nombreuses externalités positives pour le territoire qu'une politique d'ouverture des données permet. Il est également important d'informer sur les risques liés à l'ouverture des données et de proposer des solutions pour les minimiser.
- **Accompagner concrètement les organisations** soumises à la loi pour une République Numérique (environ une cinquantaine sur les deux départements) dans leur démarche de mise en conformité **en faisant de Numérian un véritable animateur de cette démarche.**

Un **"Challenge" open data sera lancé** pour répondre aux besoins variés liés à l'ouverture des données territoriales. Son objectif est de dynamiser la politique d'open data en abordant les aspects juridiques, techniques, organisationnels et éthiques. À la suite de ce défi expérimental, **une offre de services dédiée à l'accompagnement des organisations dans ce domaine sera définie, incluant la gestion des données d'intérêt général en lien avec la création d'une offre SIG décisionnelle.** L'objectif final sera de **proposer une plateforme mutualisée (partagée ou à créer) pour faciliter l'accès et la gestion des données ouvertes.** Ce projet sera pour Numérian l'occasion **pour mettre en œuvre sa propre démarche d'ouverture des données.**

CALENDRIER

		2024		2025		2026		2027		2028	
Fiche action 20		S1	S2								
20.1	Diagnostic de l'existant afin de capitaliser sur l'existant et identifier les besoins/irritants										
20.2	Mise en place d'une plateforme open data territoriale										
20.3	Appel à participation "Challenge open data Ardèche-Drôme"										
20.4	Challenge open data (entretiens avec les participants + sessions de form'action sur 6 mois + publication des premiers jeux de données)										
20.5	Bilan du Challenge + atelier prospectif permettant aux organisations de se projeter sur l'avenir de la démarche initiée et sur la construction d'une offre de service de Numérian autour de l'open data (pérennisation de l'action)										
20.6	Création et animation d'une communauté data/open data territoriale (événement annuel "Open data day" + newsletter semestrielle)										

RESULTATS ATTENDUS

- Accompagnement des organisations dans leur démarche d'ouverture des données : montée en compétence, ouverture des données
- Création d'une communauté territoriale autour des sujets data/open data permettant notamment une meilleure connaissance des sujets/projets data portés par chacun des acteurs.
- Mise en place d'une plateforme territoriale d'open data
- Amélioration de la transparence et de l'accès à l'information publique.
- Développement de nouveaux services et applications pour répondre aux besoins du territoire.

PORTEUR DU PROJET :

Numérian, Pôle Data et Innovations - Départements Ardèche et Drôme

PARTENAIRES : Préfecture de la Région Auvergne Rhône Alpes - DATARA- Données publiques ouvertes en Auvergne Rhône Alpes / Région ARA/Départements de l'Ardèche et de la Drôme/ Associations des maires et des maires ruraux de France

BENEFICIAIRES : Administrations publiques du territoire Ardèche-Drôme

ALIGNEMENT DES VALEURS

Cohésion et solidarité territoriale



Ethique et culture de la donnée



Numérique responsable

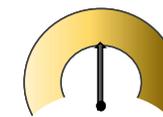


Qualité et efficacité de l'action publique



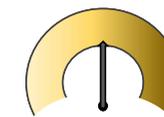
BUDGET

INVESTISSEMENT



MODERE

FONCTIONNEMENT



MODÉRÉ

ROI ATTENDU



FORT

Réflexion sur l'IA et expérimentations autour de cas d'usages ciblés

CONTEXTE ET DESCRIPTION DE L'ACTION

L'Intelligence Artificielle (IA) est une technologie qui en est aujourd'hui à un stade émergent. Ces potentialités sont immenses et par voie de conséquence ces impacts dans l'ensemble des secteurs d'activités humaines innombrables. L'IA, qu'elle soit générative ou non, non seulement va être à l'origine de solutions nouvelles, mais va également participer à l'amélioration significative de solutions existantes.

Numérian considère donc l'Intelligence Artificielle comme la priorité de ses priorités, aussi bien pour la technologie elle-même et ses cas d'usage, que pour la nécessaire pédagogie devant entourer le recours à celle-ci.

En plus de cas concret (cf. Fiche action n°5), Numérian souhaite impulser une mobilisation et des réflexions actives autour de l'IA visant à :

- Sensibiliser l'ensemble des partenaires du SDUN aux enjeux de l'IA notamment autour de conférences, ateliers et formations ouverts à tous.
- Mobiliser les acteurs via la création d'un groupe de travail dédié composé d'acteurs du public et du privé dont l'objet sera d'identifier les besoins et les attentes des acteurs, identifier des cas d'usages concrets existants, développer des projets pilotes sur des cas d'usages prioritaires recensés.
- **Co-construire une stratégie territoriale de l'IA**

CALENDRIER

		2024		2025		2026		2027		2028	
Fiche action 21		S1	S2								
21.1	Organisation d'un cycle de sensibilisation autour de l'IA										
21.2	Enquête prospective sur l'IA en Ardèche Drôme : état des lieux, cartographie des besoins et projets en cours et à venir, identification des acteurs, questions prospectives										
21.3	Création d'une plateforme web dédiée à la thématique IA centralisant les informations et ressources utiles sur la thématique										
21.4	Création et animation d'un groupe de travail dédié à l'IA composé d'acteurs du public et du privé										
21.5	Co-construction et lancement d'un appel à projet territorial pour soutenir le développement de cas d'usages pilotes de l'IA										

RESULTATS ATTENDUS

- Accroissement de la connaissance et de la compréhension de l'IA par les différents acteurs du territoire
- Mobilisation et collaboration d'une communauté d'acteurs engagés autour de l'IA
- Recensement des cas d'usages potentiels de l'IA pour le territoire.
- Priorisation des besoins et des attentes des acteurs publics et privés.
- Définition d'une feuille de route pour le développement de l'IA sur le territoire
- Amélioration de la performance et de l'innovation des entreprises et des organisations du territoire:
- Stimulation de l'innovation, du développement économique
- Renforcement de l'image du territoire comme pôle d'innovation et d'excellence en matière d'IA.

PORTEUR DU PROJET : Numérian – pôle Data et innovations

PARTENAIRES : Région Auvergne-Rhône-Alpes / Départements /EPCI / Communes/Drôme Attractivité/Ardèche Tourisme/ Chambres consulaires/Universités et Centres de recherches/ARS ARA/ GRADES ARA

BENEFICIAIRES : Ensemble des partenaires/ partenaires/Entreprises/Citoyens-Usagers

ALIGNEMENT DES VALEURS

Cohésion et solidarité territoriale



Ethique et culture de la donnée



Numérique responsable

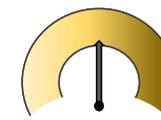


Qualité et efficacité de l'action publique



BUDGET

INVESTISSEMENT



MODÉRÉ

FONCTIONNEMENT



FORT

ROI ATTENDU



FORT

OBJECTIF 3

LE NUMÉRIQUE AU
SERVICE DE
L'ATTRACTIVITÉ ET
DU
DÉVELOPPEMENT
LOCAL ET
DURABLE DE
L'ARDÈCHE ET DE
LA DRÔME

2

Utiliser le numérique comme un levier d'attractivité et de développement économique

Développement d'une plateforme de services pour les entreprises

CONTEXTE ET DESCRIPTION DE L'ACTION

Le paysage numérique en Ardèche Drôme est aujourd'hui caractérisé par une offre fragmentée et difficilement accessible pour les entreprises. De nombreux acteurs proposent des services numériques, tels que la CCI Ardèche Drôme, la Région Auvergne Rhône-Alpes, des organismes de formation, etc. Cependant, cette offre est dispersée et plus ou moins lisible pour les entreprises pour leur permettre de trouver les services adaptés à leurs besoins sur un sujet aussi mouvant que le numérique.

En effet, l'offre actuelle ne couvre pas tous les sujets clés du numérique. Il existe notamment un manque de services sur les thématiques suivantes : data, IA, numérique responsable, cybersécurité, etc.

Enfin, il existe un besoin de créer des synergies entre le secteur public et privé afin de stimuler l'innovation et le développement économique.

C'est dans ce contexte que la mise en place d'une plateforme de services numériques pour les entreprises en Ardèche Drôme se justifie. Cette plateforme permettra de :

- **Simplifier l'accès aux services numériques et autres à terme** pour les entreprises en centralisant l'offre sur un seul point d'entrée
- **Améliorer la visibilité de l'offre existante** et de faciliter la recherche de services par les entreprises
- **Comblent les manques de l'offre actuelle** en proposant de nouveaux services sur les thématiques clés du numérique, et notamment l'accès à des espaces de coworking et tiers-lieux numériques
- **Favoriser l'adoption du numérique** par les entreprises en leur proposant des solutions adaptées à leurs besoins
- **Créer des ponts entre secteur public et privé** en favorisant la collaboration entre les acteurs du territoire

CALENDRIER

		2024		2025		2026		2027		2028	
Fiche action 22		S1	S2								
22.1	Cartographie et audit de l'offre de services sur le sujet numérique sur le territoire										
22.2	Recensement des besoins non satisfaits des entreprises										
22.3	Développement des synergies avec les différents partenaires identifiés - Création d'un groupe de travail dédié										
22.4	Développement des nouveaux services manquants dans l'offre territoriale actuelle										
22.5	Développement de la plateforme web de services centralisant l'offre sur le sujet numérique sur le territoire										
22.6	Animation -Promotion de la plateforme										
22.7	Bilan et évaluation										

RESULTATS ATTENDUS

- Harmonisation et centralisation des données d'offres de services numérique sur le territoire avec une attention particulière à rendre ces données disponibles en open data.
- Simplification de l'accès aux services numériques pour les entreprises (centralisation de l'offre, facilitation de la recherche)
- Stimulation de l'innovation et du développement économique et une meilleure collaboration entre les différents acteurs du territoire
- Développement d'une offre de service centré utilisateur prenant en compte les nouveaux besoins et nouvelles normes juridiques sur les sujets numériques (AI act, loi REEN, Digital Act Services, RGPD etc.)

PORTEUR DU PROJET : Numérian – pôle Data et innovations

PARTENAIRES : Région Auvergne-Rhône-Alpes Associations des maires et des maires ruraux / Chambres consulaires/ EPCI

BENEFICIAIRES : Entreprises /Développeurs économiques

ALIGNEMENT DES VALEURS

Cohésion et solidarité territoriale



Ethique et culture de la donnée



Numérique responsable



Qualité et efficacité de l'action publique



BUDGET

INVESTISSEMENT



MODÉRÉ

FONCTIONNEMENT



FORT

ROI ATTENDU



FORT

Promotion de l'e-tourisme à l'aide d'innovations technologiques

CONTEXTE ET DESCRIPTION DE L'ACTION

L'e-tourisme connaît un développement progressif, à partir tout d'abord des sites touristiques très fréquentés, puis bientôt même en milieu diffus, à la condition que la couverture mobile, wifi public le cas échéant, et celle à destination des objets connectés soient performantes et déjà existantes.

L'e-tourisme permet d'atteindre un niveau de flexibilité permettant une personnalisation de l'expérience client. Grâce à la collecte et à l'analyse des données (fréquentation des sites, optimisation des flux, stationnement intelligent, consommation des fluides - énergies, eau, etc.), les offres sur mesure, les recommandations personnalisées et des services adaptés aux besoins spécifiques de chaque voyageur sont plus accessibles, améliorant ainsi la satisfaction client et la fidélité à long terme, tout en répondant aux enjeux de la transition écologique.

Des innovations numériques sont en plein essor (réalité virtuelle et augmentée, animations ponctuelles par émulation de bornage, etc.), peu invasives car reposant prioritairement sur le smartphone (Mobile First), et permettent une nouvelle expérience client même en milieu naturel (IoT et réseau GSM).

CALENDRIER

		2024		2025		2026		2027		2028	
Fiche n°23		S1	S2								
23.1	Etudes et concertation préalable des acteurs touristiques										
23.2	Déploiement des premières solutions										

RESULTATS ATTENDUS

- Promouvoir les formes nouvelles de tourisme grâce à une offre numérique agile (workation, etc.) pour notamment élargir les ailes de saison
- Accroître la personnalisation et la flexibilité de l'offre touristique en proposant aux acteurs du tourisme un catalogue de solutions collaboratives et métiers mutualisables, et des réponses technologiques efficaces (réseau IoT, etc.)
- S'inscrire dans les engagements en matière de transition écologique en adaptant la transition numérique à cet objectif
- Offrir aux acteurs touristiques (OT, collectivités locales, etc.) un haut niveau de sécurité et de protection de leurs données et de celles des voyageurs

PORTEUR DU PROJET : Numérian – pôle Métiers et Assistance

PARTENAIRES : EPCI – Départements - Socioprofessionnels

BENEFICIAIRES : Socioprofessionnels – Offices de tourisme – Voyageurs et résidents



ALIGNEMENT DES VALEURS

Cohésion et solidarité territoriale



Ethique et culture de la donnée



Numérique responsable

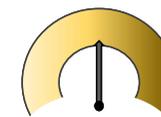


Qualité et efficacité de l'action publique



BUDGET

INVESTISSEMENT



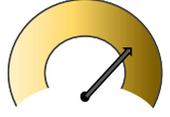
MODÉRÉ

FONCTIONNEMENT



FORT

ROI ATTENDU



FORT

4/ Recommandations de mise en œuvre

4.1 Planning : un SDUN évolutif, à la fois conçu pour le long terme (2024 – 2028) et rapidement opérationnel

4.1.1 Macroplanning

		2024	2025	2026	2027	2028
OBJECTIF 1 : LE NUMÉRIQUE AU SERVICE DE LA MODERNISATION ET DE LA DIGITALISATION DES COLLECTIVITÉS ARDÉCHOISES ET DRÔMOISES	Fiche action 1 : Déploiement d'un réseau d'objets connectés en Ardèche Drôme					
	Fiche action 2 : Création d'un hyperviseur mutualisé pour un meilleur pilotage des politiques					
	Fiche action 3 : Création d'un datacenter public de confiance et responsable					
	Fiche action 4 : Déploiement de cas d'usage de territoires intelligents et durables s'appuyant sur					
	Fiche action 5 : Développement de nouveaux services mutualisés d'e-administration					
	Fiche action 6 : Conception d'un « tableau de bord de la secrétaire »					
	Fiche action 7 : Création d'une offre de SIG décisionnel à la demande et accessible en SaaS					
	Fiche action 8 : Création d'une centrale d'achats pour faciliter l'accès aux solutions numériques					
	Fiche action 9 : Création d'une école numérique pour les secrétaires de mairie					
	Fiche action 10 : Conception d'une offre de formation pour les services et les élus des collectivités					
	Fiche action 11 : Ouverture d'un "Sur mesure Lab" proposant des prestations ciblées					
OBJECTIF 2 : LE NUMÉRIQUE AU CŒUR DE LA VIE DE TOUS LES USAGERS ET CITOYENS DE L'ARDÈCHE ET DE LA DRÔME	Fiche action 12 : Un engagement au service de l'inclusion numérique					
	Fiche action 13 : Développement d'une offre de médiation et formation itinérante					
	Fiche action 14 : Animation d'un cycle d'événements pour promouvoir la culture numérique					
	Fiche action 15 : Développement d'un service mutualisé de GRC territoriale					
	Fiche action 16 : Développement des espaces numériques éducatifs					
	Fiche action 17 : Mise à disposition d'outils numériques pour un service public de proximité					
	Fiche action 18 : Protection et usage éthique des données					
	Fiche action 19 : Création d'outils numériques pour animer la vie citoyenne et démocratique locale					
OBJECTIF 3 : LE NUMÉRIQUE AU SERVICE DE L'ATTRACTIVITÉ ET DU DÉVELOPPEMENT LOCAL ET DURABLE DE L'ARDÈCHE ET DE LA DRÔME	Fiche action 20 : Développement d'une démarche autour de l'open data					
	Fiche action 21 : Réflexion sur l'IA et expérimentations autour de cas d'usages ciblés					
	Fiche action 22 : Développement d'une plateforme de services pour les entreprises					
	Fiche action 23 : Promotion de l'e-tourisme à l'aide d'innovations technologiques					

4.1.2. Modalités de priorisation et d'échelonnement des actions

Si le SDUN a été pensé pour se dérouler jusqu'en 2028, plusieurs actions verront le jour dès les premiers mois de sa mise en œuvre, il sera donc possible d'en mesurer rapidement les premiers impacts sur les territoires. Le séquençage des 23 fiches actions que nous venons de lister a ainsi été pensé selon plusieurs critères de priorisation afin d'en coordonner la mise en œuvre de la façon la plus efficace possible et d'en maximiser les résultats. Les critères retenus sont les suivants :

- **Alignement avec les priorités stratégiques du syndicat et des politiques publiques portées par ses adhérents** : le SDUN est un outil au service de ses adhérents et de leurs priorités stratégiques, le calendrier de mise en œuvre de ses actions est pensé pour s'inscrire en continuité avec ces dernières.
- **Disponibilité des financements** : il existe de nombreuses sources de financement mobilisables pour soutenir la mise en œuvre du SDUN de Numérian. Celles-ci proviennent de guichets variés se trouvant au niveau régional, national voire européen avec chacun leur calendrier propre. Nous en avons donc tenu compte pour émettre la proposition de macroplanning présentée ci-dessus.
- **Délais d'exécution des actions planifiées** : en raison de leur complexité et des investissements importants qu'elles nécessitent certaines actions, comme celles impliquant le déploiement de nouvelles infrastructures numériques par exemple, se conçoivent sur un temps long alors que d'autres – immédiatement opérationnalisables – sont mises en œuvre dans des délais bien plus courts.
- **Priorisation des actions structurantes** : certaines actions qui conditionnent la mise en œuvre d'autres actions prévues dans ce document stratégique ont été priorisées. Il s'agit d'actions « prérequis » – d'ordre stratégique ou techniques – dont découlent une ou plusieurs autres actions qui leur sont imbriquées.
- **Prise en compte des actions déjà lancées** : certaines actions prévues dans le présent document sont d'ores-et-déjà en cours de préfiguration voire en cours de mise en œuvre. C'est par exemple le cas du déploiement d'un réseau bas débit dont l'étude est déjà bien avancée. Nous avons bien entendu pris en compte cet aspect pour structurer le calendrier présenté ci-dessus.

4.1.2 Evolutivité et clause de revoyure

Conçu pour s'étendre sur 4 ans, le SDUN fera l'objet d'un suivi global annuel qui sera publié dans un **rapport d'activité** rendu public.

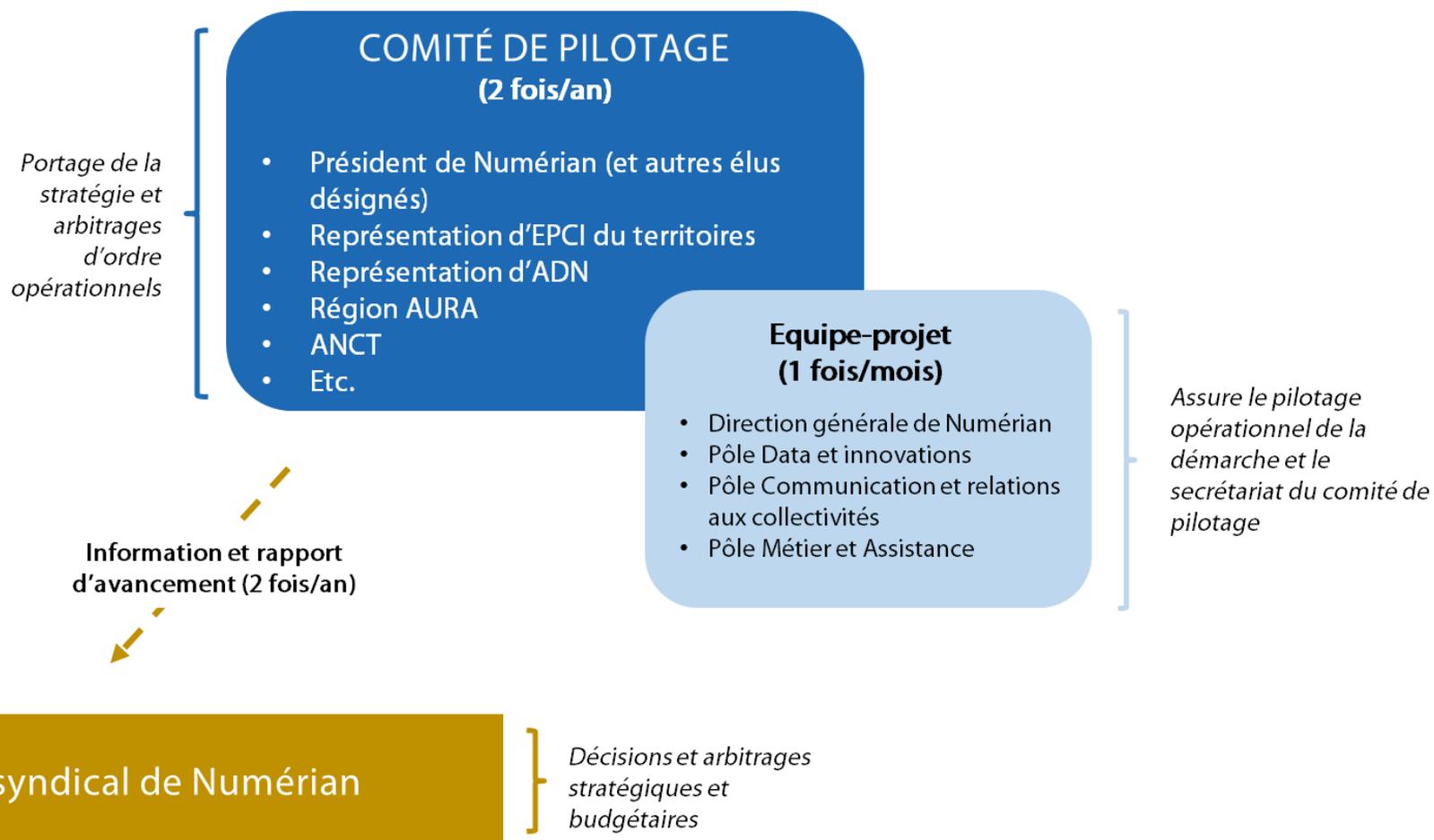
Par ailleurs, nous prévoyons une **clause de revoyure au bout des 2 premières années** de mise en œuvre du SDUN dans l'objectif de :

- Faire un **premier bilan des retombées** des actions qui ont été mises en œuvre,
- Ajuster le **planning général** de mise en œuvre si nécessaire en fonction de l'évolution des critères listés ci-dessus,
- **Modifier et adapter le contenu des actions** proposées en fonction de l'évolution du contexte local ou national (nouveaux financements disponibles, évolutions technologiques, crises sanitaires, enjeux environnementaux, etc.),
- **Intégrer de nouvelles actions à la feuille de route** suite à l'émergence et l'identification de nouveaux besoins.

4.2 Gouvernance : faire évoluer la gouvernance du numérique sur le territoire vers plus de simplicité et d'efficacité

4.2.1. Proposition d'un schéma de gouvernance pour le SDUN de Numérian

Figure n°6 : Schéma de gouvernance



4.2.1 Développer les partenariats avec les acteurs publics du numérique

Les compétences et politiques respectives de chacun des échelons territoriaux conduisent à **rechercher une cohérence et une synergie pour chacune des actions que Numérian proposera au travers de sa stratégie pluriannuelle**. Cette approche permettra de garantir un niveau d'adhésion optimale des parties prenantes et d'identifier facilement de nouveaux leviers de financement publics.

Quant à la mise en œuvre des solutions, elle requiert une architecture technique reposant en partie sur l'accès aux différents réseaux numériques, pour lesquels ADN constitue un acteur de référence. C'est pourquoi la coordination et le dialogue opérationnel entre Numérian et ADN est à instaurer pour **répondre aux exigences de l'intérêt public**. Il sera ainsi proposé :

- **D'engager des échanges réguliers entre les deux structures afin de partager les visions stratégiques respectives** sur les enjeux de développement numérique du territoire.
- Identifier les leviers **de mutualisation des moyens et ressources** entre ADN et Numérian afin de **gagner en efficacité opérationnelle** et de performance dans l'utilisation des finances publiques locales
- La **construction d'une vision d'ensemble et partagée de la chaîne de valeur des services numériques aux usagers**, allant de l'usage à l'infrastructure et inversement, afin **d'améliorer leur qualité**.
- **De garantir la recherche d'une performance économique** guidée par le souci commun de proposer aux usagers et clients des structures un rapport qualité/prix optimal.
- **De construire ensemble une approche du numérique plus sûre et responsable** en sécurisant les infrastructures et l'hébergement des données (ISO 27001) ainsi qu'en mutualisant les ressources pour se conformer aux bonnes pratiques en matière de numérique responsable.

4.3 Financement : mobiliser l'ensemble des nombreux leviers financiers et partenariaux disponibles pour soutenir la mise en œuvre des actions du SDUN

4.3.1. Un modèle économique du SDUN qui s'appuie sur le principe de mutualisation

Le principe de mutualisation est la raison d'être de Numérian depuis sa création en tant que syndicat remplissant la fonction d'opérateur public de services numériques (OPSN). Le SDUN va donc poursuivre et intensifier cette dynamique en identifiant de nouveaux gisements de mutualisation et attirant de nouveaux adhérents grâce à une proposition de valeur et de services performante, répondant toujours mieux à l'évolution des besoins des territoires.

D'un point de vue financier, le bénéfice de cette mutualisation est double :

- D'une part, il va permettre de **proposer de nouveaux services et infrastructures numériques à un coût avantageux** pour les adhérents grâce aux économies d'échelle opérées par la mutualisation des investissements et des coûts de fonctionnements.
- D'autre part, la commercialisation de la plupart des services prévus dans le présent SDUN va permettre au syndicat de générer un **retour sur investissement fixé** selon les actions. C'est précisément ce retour sur investissement (ROI) qui donne à Numérian la marge de manœuvre indispensable pour :
 - **Porter des actions stratégiques à ROI financier limité** – c'est le cas de l'ensemble du volet relatif à la médiation numérique auprès du grand public de ce SDUN par exemple.
 - **Réaliser dans le futur (à l'échéance du SDUN) de nouveaux investissements** importants.

4.3.2. Les leviers de financements et d'aide à l'ingénierie

Ce SDUN pourra également s'appuyer sur une **diversité de leviers co-financement (cf. Figure n°7)**.

Au niveau européen

Tout d'abord au niveau européen, via la Commission européenne qui propose un certain nombre d'appels à projets/appels à manifestation d'intérêt pouvant être sollicités dans le cadre des actions portées par le SDUN et ses partenaires.

Parmi les appels à projets proposés européens (liste non-exhaustive) :

- **Le programme "CERV - Citoyens, égalité, droits et valeurs"** vise à protéger et à promouvoir les droits et les valeurs de l'Union européenne et à contribuer au maintien et au développement de sociétés ouvertes, fondées sur les droits, démocratiques, égales et inclusives, basées sur l'État de droit.
- **Le programme "Horizon Europe" via l'appel à projets "Gouvernance innovante, observations environnementales et solutions numériques à l'appui du Green Deal"**

Au niveau national

Au niveau national différents dispositifs peuvent alimenter le SDUN Numérian dont vous proposons une liste non-exhaustive.

Tout d'abord, **France Nation Verte peut constituer un levier de financement pertinent pour les SDUN**, avec une allocation de 50 millions d'euros en 2024 du plan d'investissement numérique et données destinée à soutenir des projets favorisant la transition écologique. Plusieurs éléments clés font de ce programme un bon candidat au co-financement du SDUN :

- La disponibilité des financements : le fonds d'investissement « Numérique et donnée » propose des subventions pouvant parfaitement répondre aux actions proposées dans le cadre de ce SDUN.
- La convergence des objectifs de transition numérique et de transition environnementale en phase avec les objectifs des SDUN.
- Une approche territoriale : les projets des SDUN s'inscrivent dans une logique territoriale qui correspond aux priorités locales de France Nation Verte.
- La collaboration entre les acteurs du numérique et de l'environnement est encouragée afin de maximiser l'impact des projets.

Concrètement, France Nation Verte peut financer des initiatives présentes dans le cadre de ce SDUN telles que :

- Le développement d'outils numériques pour la gestion des ressources naturelles, gestion des risques.
- La mise en place de plateformes de données favorisant la transition écologique.
- La sensibilisation et la formation aux usages numériques responsables.

Autre programme, **France Relance**, au travers du **programme Société Numérique de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT)** qui propose un **appui financier et d'ingénierie concernant l'inclusion et la médiation numérique au cœur de ce SDUN**. Ce programme finance d'ores et

déjà les conseillers numériques, permettant ainsi de renforcer l'accompagnement des usagers dans leurs démarches quotidiennes et de les aider à s'approprier les outils numériques.

Enfin, **la Banque des Territoires s'impose comme un partenaire incontournable du SDUN et de ses acteurs**. Son expertise, ses solutions de financement et son engagement à long terme en font un levier de réussite de la transition numérique et écologique des territoires. Plus concrètement, la Banque des Territoires intervient à deux niveaux :

- **En tant que guichet de financement** : avec des appels à manifestation d'intérêt (AMI) en cours et à venir, sur l'accompagnement des porteurs de projets dans la recherche de financements ou encore par la mise à disposition d'outils et de ressources pour faciliter le montage des dossiers.
- **En tant que partenaire investisseur** : par un investissement en fonds propres et/ou quasi-fonds propres dans des projets innovants, l'apport d'expertise financière et stratégique et la recherche d'un retour sur investissement (ROI) financier, mais également social et environnemental.

Au niveau régional

En plus de son rôle de partenaire opérationnel dans plusieurs actions prévues dans le présent SDUN, la Région Auvergne-Rhône-Alpes s'avère être un potentiel partenaire financier. En effet, elle dispose de plusieurs outils de financement – au travers notamment du Fonds Européen de Développement Régional (FEDER) – pour soutenir le développement des services numériques sur son territoire.

L'aide FEDER "Développer les services numériques permettant d'améliorer la relation entre administrations publiques et usagers dans les domaines de la santé, de l'éducation, de la mobilité" est particulièrement pertinente pour le SDUN. Cette aide vise à soutenir le développement de services numériques à destination des citoyens, des entreprises et des pouvoirs publics. Elle peut financer des projets tels que la création de plateformes numériques pour simplifier les démarches administratives ou le développement d'applications mobiles pour faciliter l'accès aux services publics par exemple.

La Région pourra bien entendu également intervenir pour le financement des actions à destination du monde économique qui tombent dans son champ de compétence « traditionnel ».

Figure n°7 : Synthèse des leviers de financements (liste non-exhaustive)

Niveau territorial	Organisation	Nom du programme	Éléments clés d'appui financier pouvant être sollicité	
Européen		Commission européenne	CERV - Citoyens, égalité, droits et valeurs	Protection et promotion des droits et valeurs de l'UE
Européen		Commission européenne	Horizon Europe - Gouvernance innovante, observations environnementales et solutions numériques à l'appui du Green Deal	Soutien aux projets favorisant la transition écologique
National		France Nation Verte	Plan d'investissement numérique et données	Subventions pour des projets favorisant la transition numérique et écologique
National		Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT)	Société Numérique	Appui financier et d'ingénierie pour l'inclusion et la médiation numérique
National		Banque des Territoires	Volet "Guichet unique"	Veille sur les appels à projets, accompagnement dans la recherche de financements, outils et ressources pour le montage de dossiers
National		Banque des Territoires	Volet "Partenaire investisseur"	Investissement en fonds propres et/ou quasi-fonds propres dans des projets innovants
Régional		Région Auvergne-Rhône-Alpes	Fonds Européen de Développement Régional (FEDER)	Aide pour le développement de services numériques à destination des citoyens, des entreprises et des pouvoirs publics

CONTACTS

Numérian

Jean-Charles Manrique

Directeur Général des Services

+33 6 81 61 22 37

jcmanrique@numerian.fr

Document réalisé avec l'appui du cabinet Innopublica

Mathieu CAPS

Président

+33 6 07 04 65 47

mathieu.caps@innopublica.fr